

RAPPORT ANNUEL 2019

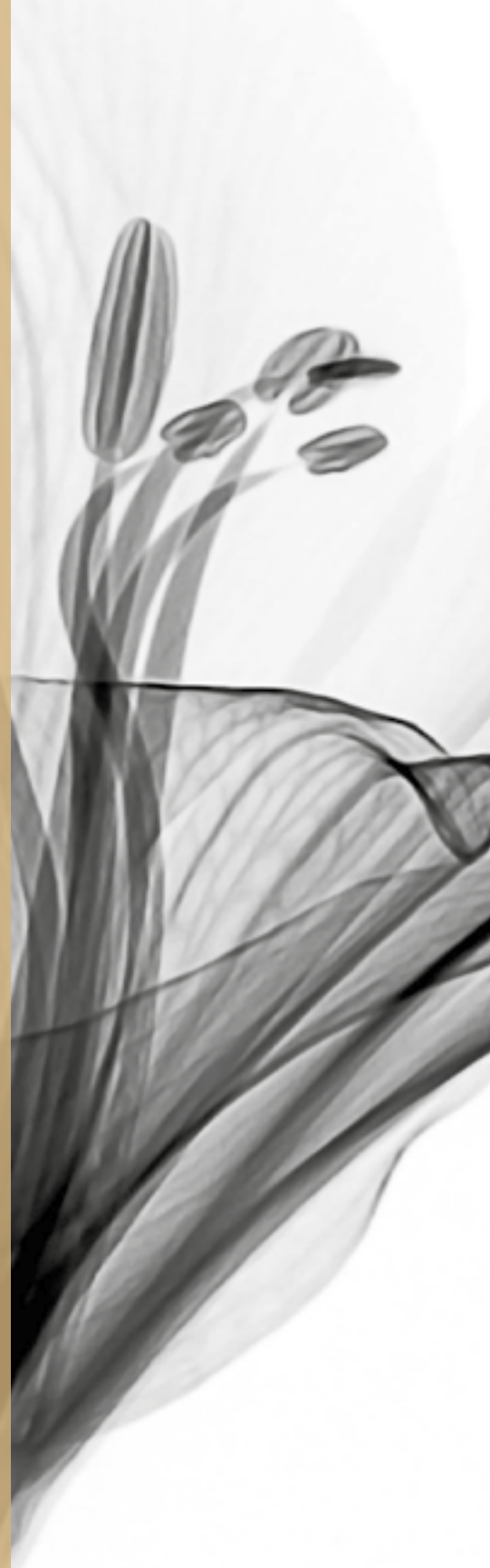
CA Indosuez (Switzerland) SA

19



CROISSANCE & TRANSPARENCE

Croissance, transparence, détermination, souligner les similitudes entre la nature et la gestion d'un patrimoine. Une évidence, simple comme la transparence. Une sensation de force gracieuse, de luxe graphique, évoquée par l'élégance spectaculaire de fleurs et de plantes dans une mise en scène pure et contrastée. Surexposées ou radiographiées pour en extraire l'essentiel, pour sublimer la perfection épatante, ces illustrations révèlent la détermination de l'existence et de l'évolution, la beauté de la croissance. Un patrimoine à admirer, à respecter, à protéger, à transmettre...



SOMMAIRE

1/	LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
06	La banque universelle de proximité
2/	INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT
10	Message de la Direction Générale du groupe Indosuez Wealth Management
12	Nos chiffres clés
14	Projet d'entreprise et principales avancées
16	Analyse macroéconomique 2019
3/	RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA
20	CA Indosuez (Switzerland) SA
22	Message des Dirigeants de CA Indosuez (Switzerland) SA
24	La Gestion de Fortune
27	La banque de financement et d'investissement
29	Gouvernance d'Entreprise
46	Chiffres clés
48	Implantations
4/	COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA
52	Bilan au 31 décembre 2019
54	Compte de résultat de l'exercice 2019
55	État des capitaux propres
56	Annexe
64	Informations se rapportant au bilan, hors bilan et compte de résultat
81	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan à l'Assemblée générale
82	Rapport de l'organe de révision



1 /

Le groupe Crédit Agricole



LA BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ

Le Crédit Agricole déploie un modèle unique de Banque universelle de proximité, fondé sur la complémentarité entre les activités du Groupe. Ainsi, ses réseaux de proximité fournissent à tous ses clients, selon leurs besoins, une palette complète de produits et services bancaires et extra-bancaires, par tous les canaux, élaborés avec des métiers spécialisés leaders dans leur domaine, en France et à l'international.

LA RAISON D'ÊTRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS
ET DE LA SOCIÉTÉ**

La finalité du Crédit Agricole, c'est d'être le partenaire de confiance de tous ses clients :

Sa solidité et la diversité de ses expertises lui permettent d'accompagner dans la durée chacun de ses clients dans leur quotidien et leurs projets de vie, en les aidant notamment à se prémunir contre les aléas et à prévoir sur le long terme.

Il s'engage à rechercher et protéger les intérêts de ses clients dans tous ses actes. Il les conseille avec transparence, loyauté et pédagogie.

Il revendique la responsabilité humaine au cœur de son modèle : il s'engage à faire bénéficier tous ses clients des meilleures pratiques technologiques, tout en leur garantissant l'accès à des équipes d'hommes et de femmes, compétents, disponibles en proximité, et responsables de l'ensemble de la relation.



10^{ème} banque mondiale
1^{ère} coopérative mondiale
1^{ère} banque en France

1^{er} assureur en France
1^{er} gestionnaire d'actifs européen

Fier de son identité coopérative et mutualiste, s'appuyant sur une gouvernance d'élus représentant ses clients, le Crédit Agricole :

- soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'International, en se mobilisant naturellement pour ses territoires.

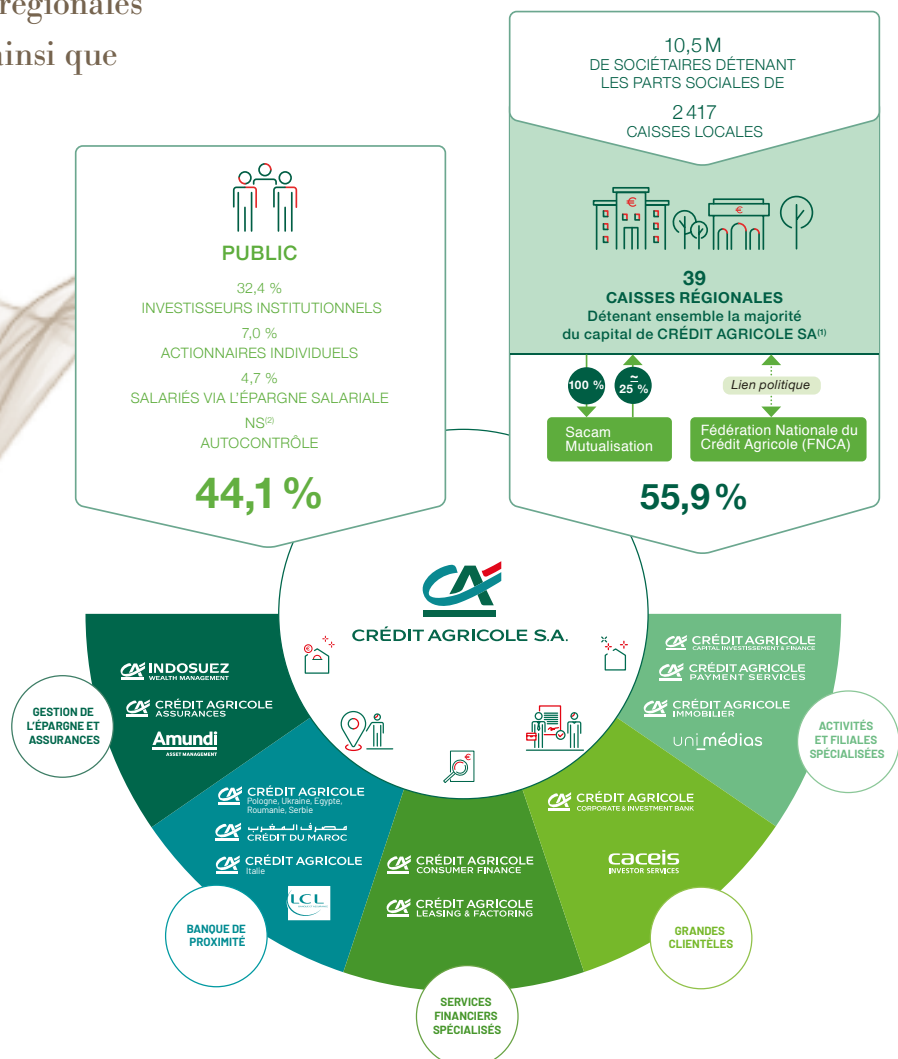
- s'engage délibérément sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant progrès et transformations.

- est au service de tous: des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

C'est ainsi que s'expriment l'utilité et la proximité du Crédit Agricole vis-à-vis de ses clients, et que s'engagent ses 142 000 collaborateurs pour délivrer excellence relationnelle et opérationnelle.

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Le périmètre du Groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole SA, l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.




⁽¹⁾ via la SAS Rue La Boétie. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9 % par Crédit Agricole SA, est actionnaire de Sacam Mutualisation.

⁽²⁾ non significatif



2 /

Indosuez Wealth Management



Depuis 140 ans, l'histoire de notre Maison s'est bâtie en résonance avec celle des entrepreneurs et des familles que nous avons accompagnés. Aujourd'hui, nous accompagnons nos clients, contribuant à leurs côtés à créer, développer, protéger et transmettre leur patrimoine. En qualité d'Architects of Wealth*, nous leur offrons des conseils experts et un service d'exception pour définir des structures patrimoniales adaptées et des solutions d'investissement dédiées. Ainsi, ils peuvent se consacrer à la réalisation de leurs aspirations personnelles, et se reposer sur la qualité de l'exécution des prestations de gestion de fortune traditionnelle et, au-delà, des services financiers et bancaires du groupe Crédit Agricole.

*Architectes de votre patrimoine.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a few sharp, vertical strokes.

Jean-Yves **Hocher**

Président
CA Indosuez Wealth (Group)

A handwritten signature in black ink, appearing as a cursive 'JP' followed by a long, sweeping horizontal line.

Jacques **Prost**

Directeur général
CA Indosuez Wealth
(Group)



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du groupe Indosuez Wealth Management

En 2019, à l'échelle du marché de la Gestion de Fortune, les taux d'intérêt durablement bas, la vive concurrence tirée par de nouveaux entrants, la présence grandissante des Family Offices et les effets des nouvelles réglementations (MIFID 2 dans les pays de l'UEM, ...) ont exercé une pression sur les marges et les résultats. En outre, dans un monde en pleine mutation technologique et sociétale, nos clients expriment de nouveaux besoins auxquels nous devons répondre sans délai : la transformation du métier n'est plus une option mais une obligation.

L'année 2019 a marqué une nouvelle dynamique dans l'histoire de notre Maison qui épouse la raison d'être du groupe Crédit Agricole, « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », déclinée dans notre projet d'entreprise, Crescendo 2022.

Celui-ci s'inscrit dans le sillage du projet du groupe Crédit Agricole avec des ambitions fortes en matière de conquête commerciale et de positionnement client, d'impact sociétal et de développement humain.

Crescendo 2022 traduit l'évolution de notre modèle sur toutes ses composantes :

- disposer de solutions encore plus complètes et pertinentes et accroître la qualité de nos services afin de devenir la banque de gestion de fortune préférée de nos clients,
- accélérer la transformation notamment digitale de notre Maison, renforcer notre efficacité opérationnelle notamment grâce à la coopération avec les autres métiers du groupe Crédit Agricole,
- acculturer nos clients et nos collaborateurs à la finance verte et l'inscrire au cœur de notre proposition de valeur,
- construire le socle d'une croissance équilibrée et pérenne tout en renforçant notre rentabilité.

De nombreuses initiatives sont d'ores et déjà en cours et les premières réalisations sont là en réponse aux grands défis de notre métier dans toutes nos géographies. Quelques exemples :

- dans la continuité de l'ensemble des travaux qui sont menés depuis plusieurs années, nous avons encore conforté notre dispositif de conformité qui devient l'un de nos atouts compétitifs,
- l'ensemble des entités disposent désormais d'un système informatique commun depuis la migration de la France sur le système S2i opéré par notre filiale Azqore. Celle-ci a poursuivi sa croissance en Asie avec le soutien de Capgemini et contribue activement à l'émancipation digitale de notre Maison conduite par la filière Innovation et Transformation Digitale créée en 2019,
- l'adoption d'une marque unique en Italie, Indosuez Wealth Management. Le nom d'Indosuez rayonne désormais dans toutes nos géographies.

La dynamique est engagée. L'année 2020 sera bien sûr très active. Les challenges sont multiples mais nous disposons de la confiance de notre actionnaire et de nombreux atouts, au premier rang desquels les expertises et la vitalité de nos collaborateurs.

Achevé de rédiger le 11 février 2020



NOS CHIFFRES CLÉS*



Amériques Miami · Montevideo · Rio de Janeiro · São Paulo

Moyen-Orient Abu Dhabi · Beyrouth · Dubaï

Asie Pacifique Hong Kong SAR · Singapour · Nouméa

Europe Anvers · Bilbao · Bordeaux · Bruxelles · Genève ·

Lille · Lugano · Luxembourg · Lyon · Madrid · Marseille ·

Milan · Monaco · Nantes · Padoue · Paris · Rome ·

San Sebastián · Séville · Toulouse · Turin · Valence · Zurich

Présence dans

14

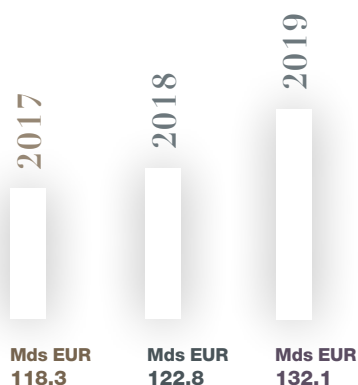
pays à travers
le monde*

3 160

collaborateurs aux multiples expertises

* au 31.12.2019





LES ACTIFS CONFIÉS

Les actifs confiés au groupe Indosuez Wealth Management ont augmenté de +7.6 % sur un an (+9.3 Mds EUR) à 132.1 milliards d'euros à fin décembre 2019, au plus haut historique.

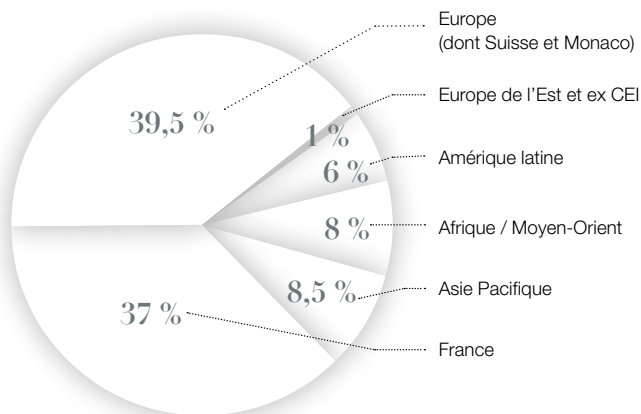
LE PNB

Le PNB est en légère amélioration par rapport à 2018 grâce aux efforts commerciaux et à la qualité de la gestion d'actifs et ce, malgré la pression sur les marges et l'effet des taux négatifs.

Un programme de réduction des charges a permis d'effacer les effets de change et d'inflation, d'absorber les investissements dans le digital et de finaliser la transformation de notre dispositif européen.

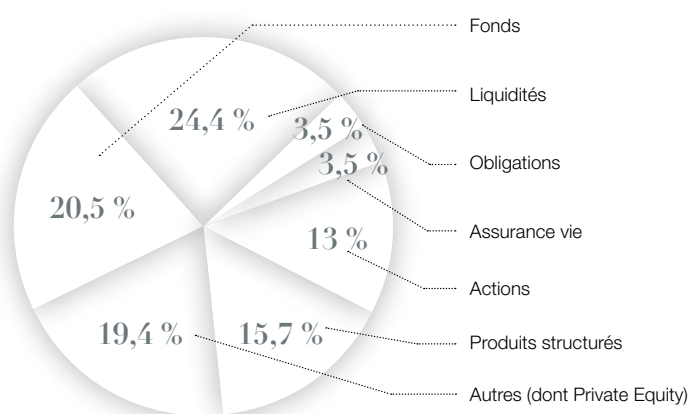
Sur l'ensemble de l'année, le résultat net part du groupe s'établit à 66 M€ en hausse de 13% par rapport à 2018, avec une amélioration graduelle de la profitabilité après le point bas de fin 2018.

VISION GÉOGRAPHIQUE
PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Une bonne diversification des avoirs de nos clients alimentée par de multiples relais de croissance.

ALLOCATION D'ACTIFS



Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



AMBITIONS ET PREMIÈRES RÉALISATIONS

Un projet d'entreprise lancé en juin 2019 et articulé autour de 3 piliers communs au projet du Groupe Crédit Agricole et 3 piliers spécifiques à nos enjeux et notre Métier.

Notre raison d'être :

Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société

NOTRE PROJET CLIENT



Nos ambitions

Enrichir et mieux diffuser notre gamme en coopération avec les autres métiers du Groupe et grâce à des concepts innovants

Renforcer notre positionnement sur les grands clients

Améliorer qualité de service et satisfaction Client : vers une culture zéro défaut

Parmi nos premières réalisations

- Réorganisation mondiale des équipes Produits et Services afin de renforcer leur cohésion avec les équipes commerciales et leur coopération avec les différents métiers du groupe Crédit Agricole.
- Renforcement des partenariats avec les différents métiers du Groupe et les réseaux en France et à l'international.
- Construction d'une gamme de crédit différenciante et renforcement des équipes expertes.

- Constitution d'une nouvelle business unit mondiale entre Crédit Agricole CIB et Indosuez afin de soutenir et de maximiser le développement de l'activité et les opportunités de fertilisation croisée portant sur les holdings familiales.
- Renforcement de la culture qualité de service et optimisation de nos dispositifs d'écoute et de mesure de la satisfaction de nos clients.

NOTRE PROJET SOCIÉTAL



Nos ambitions

Développer une gamme Verte : mandats et fonds ESG

Poursuivre les initiatives solidaires et le soutien à l'entrepreneuriat social

Acculturer les clients et les collaborateurs pour créer un choc de culture

Parmi nos premières réalisations

- Organisation d'événements dédiés à la finance verte dans nos implantations.
- Création du fonds Indosuez Objectif Terre, un fonds géré par Indosuez Gestion visant à proposer une solution spécifique susceptible, à son niveau, de contribuer à limiter les effets néfastes de l'activité humaine sur l'environnement.

- Constitution d'une gamme de produits structurés Green avec Crédit Agricole CIB.
- Poursuite de nos actions solidaires grâce aux Fondations Indosuez en France et en Suisse, au congé solidaire proposé en partenariat avec Planète Urgence et aux initiatives locales (Citizen Days...).
- Signature du Pacte National pour la Transition Énergétique par CFM Indosuez à Monaco.

NOTRE PROJET HUMAIN



Nos ambitions

Encourager la transversalité, l'autonomie et la prise d'initiatives

Être tous acteurs de la transformation digitale

Promouvoir la mixité

Parmi nos premières réalisations

- Lancement d'un plan d'actions en faveur de la mixité.
- Promotion de la mobilité (220 collaborateurs d'Indosuez ont changé de fonction au sein du Groupe en 2019).
- Déploiement d'une Digital Academy : mise à disposition de formations sur une plateforme e-learning accessible par l'ensemble des collaborateurs d'Indosuez.
- Intégration des jeunes : parrainage systématique des nouveaux venus sur toutes les grandes places et accueil de stagiaires de 3^{ème} issus de collèges REP ou REP+ en France.
- Nomination de « product owners » en charge de grands projets digitaux stratégiques : autonomie, mise en responsabilité.

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

Nos ambitions

Se doter d'une capacité à construire des solutions digitales avec des résultats rapides

Renforcer l'Expérience Client : simplification des parcours et digitalisation des process/outils

Former et acculturer aux nouveaux usages

Parmi nos première réalisations

- Création d'une filière Innovation et Transformation digitale dont la vocation est d'accélérer la transformation digitale du groupe Indosuez avec des initiatives ancrées au sein des équipes opérationnelles, tout en assurant la cohérence inter-entité. Il s'agit notamment de conjuguer des chantiers de fond et des initiatives en cycle-court.
- Déploiement de projets digitaux stratégiques concernant des thématiques telles que le CRM, l'entrée en relation, l'eBanking et le mobile Banking, la proposition d'investissement.
- Création du Lunch & Learn, un nouveau format de montée en compétence des collaborateurs par les collaborateurs
- Lancement d'un nouveau site Internet vitrine mondial

RENFORCER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Nos ambitions

Maîtriser les charges

Accroître les synergies opérationnelles

Capitaliser sur la transformation digitale

Parmi nos premières réalisations

- Poursuite du plan de maîtrise des charges lancé fin 2018
- Adoption de la RPA (Robotic Process Automation) pour certaines tâches répétitives identifiées par les collaborateurs

CONFORTER NOTRE DISPOSITIF DECOMPLIANCE

Nos ambitions

Améliorer la connaissance Client

Encadrer/Accompagner la stratégie commerciale internationale

Renforcer le dispositif de sécurité financière et préparer les évolutions réglementaires

Parmi nos premières réalisations

- Diffusion d'un Code de conduite destiné à toutes nos parties prenantes
- Renforcement de la vigilance anti-fraude
- Renforcement du dispositif de sécurité financière
- Approfondissement de la culture risque des Banquiers sur les valeurs de conformité



**ANALYSE
MACROÉCONOMIQUE 2019**
et perspectives des marchés financiers en 2020

Chef Économiste
Paul **Wetterwald** Indosuez Wealth Management

Quel contraste entre le quatrième trimestre 2018 et celui de 2019 ! Alors que l'exercice précédent s'était terminé par une correction très marquée des marchés financiers, il en est allé très différemment au quatrième trimestre 2019. Ainsi, toutes les classes d'actifs ont clôturé en beauté une année bien meilleure qu'attendu en affichant des performances positives. Les actions surperforment de façon significative les obligations. Dans le domaine obligataire, ce sont les segments les plus risqués qui sont les meilleurs performeurs. Les

Sans surprise, la Chine n'a pu échapper au ralentissement.

environnement géopolitique se sont drastiquement améliorés ? La réponse doit ici être nuancée.

RÉSILIENCE DE LA CROISSANCE

Le taux de croissance mondial s'est affaibli au cours de l'année écoulée, pour tendre probablement vers 3% en termes réels. Cependant, les craintes de récession ne se sont pas matérialisées.

La première économie mondiale, les USA, a certes ralenti, passant d'un rythme de 3% en glissement annuel à fin 2018 à légèrement plus de 2% à fin 2019. Ceci reste toutefois une performance plus qu'honorable puisqu'elle représente grosso modo le double de celle de la zone euro. Cette dernière est parvenue peu ou prou à stabiliser la progression de son PIB aux alentours de 1%. Paradoxalement, la problématique du Brexit ne s'est pas traduite par une croissance britannique très différente de celle de la zone euro.

Cette vision très agrégée cache la forte secousse subie un peu partout par le secteur manufacturier. Ainsi, il faut remonter à juin 2009 pour trouver une valeur de l'indice ISM (Institute for Supply Management) (qui reflète le climat d'affaires dans l'industrie US) inférieure à celle de décembre 2019. C'est assez paradoxal quand on pense que les mesures protectionnistes américaines

visent entre autre à redynamiser l'industrie, mais c'est compréhensible si l'on se souvient que mondialisation rime avec interdépendance des processus de production.

Sans surprise, la Chine (surnommée à tort ou à raison l'usine du monde), n'a pu échapper au ralentissement. Toutefois, si l'on en croit les chiffres officiels, celui-ci est resté mesuré, passant de 6,4% en glissement annuel à fin 2018 à près de 6% à fin 2019. Ceci signifie toujours que plus du tiers de la croissance mondiale est provenue de l'empire du Milieu.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL ROBUSTE

L'affaiblissement de la croissance ne s'est pas traduit par une détérioration du marché du travail dans les économies matures, soit parce que ledit affaiblissement n'a pas été suffisamment marqué, soit parce que le chômage est une variable retardée du cycle économique. Quoi qu'il en soit, le taux de chômage s'est inscrit à 3,5% aux USA en novembre 2019 (un plus bas depuis 1969), à 7,5% en zone euro en octobre 2019 (soit le plus bas depuis mai 2008), à 3,8% au Royaume-Uni en octobre (il faut remonter à décembre 1974 pour y trouver un taux de chômage inférieur), à 2,3% en Suisse (un plus bas depuis le printemps 2002).

Finalement, nous nous devons de rappeler le changement structurel à l'œuvre en Chine depuis 2016 : la population en âge de travailler y diminue année après année, ce qui limite à la fois la nécessité de créer des emplois et la croissance potentielle.

INFLATION ET POLITIQUES MONÉTAIRES

Aux USA, la hausse des prix à la consommation est passée de 1,9% en glissement annuel en décembre 2018 à 2,1% en novembre 2019 ; au Royaume-Uni de 2,5% à 1,5% ; au Japon de 0,7% à 0,5% ; en zone euro de 1,9% à 1,3% (en décembre) ; en Suisse de 0,9% à 0,2% (en décembre toujours). Au-delà des différences de niveau de variation, ces chiffres ont en commun d'être soit inférieurs, soit égaux à l'objectif retenu par les banques centrales des pays mentionnés. Autrement dit, ces instituts n'ont pas de raison d'opérer un virage moins accommodant quant à leur politique monétaire.

Au sein des pays émergents, les situations divergent. Toutefois, à de rares exceptions près, les politiques monétaires sont restées stimulantes, ce d'autant plus que le risque externe des pays émergents semble contenu. Plus spécifiquement, nous soulignons la relance monétaire en Chine en dépit d'une inflation (4,5%) supérieure à l'objectif de 3%.

Finalement, les pays ayant choisi d'arrimer leur monnaie au dollar US ont dû suivre l'exemple des États-Unis. C'est notamment le cas de nombreux pays du Moyen-Orient, tels que les Émirats arabes unis, le Qatar ou l'Arabie Saoudite. Des taux d'inflation négatifs ont caractérisé ces dernières économies tout au long de 2019, reflétant la relative faiblesse de leur activité économique. La posture accommodante de la Réserve fédérale US permettra le maintien des taux d'intérêt directeurs à un bas niveau dans ces pays, sans que cela suffise pour retrouver la croissance prévalant dans la période 2000-2015.

ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE, PRIX DU PÉTROLE, MARCHÉ DES CHANGES

On a pu observer en 2019 dans de nombreuses régions l'émergence d'un mécontentement populaire et d'une certaine agitation sociale. Il est tentant d'expliquer ces mouvements par un défaut d'efficacité des gouvernements en place et/ou par une grande inégalité de distribution des revenus. Toutefois, nous n'avons pu mettre en évidence un lien robuste entre ces deux facteurs. Alors que l'on pourrait s'attendre à ce que les pays combinant une faible efficacité de l'appareil gouvernemental et une inégalité élevée soient le plus sujets à de telles manifestations, cela ne se vérifie pas forcément, ainsi que le montre l'exemple du Chili. Ceci dit, ce type de risque doit être pris en compte à l'issue d'une année qui a permis de mettre plus en arrière-plan les problématiques de Brexit et de guerre commerciale.

À l'évidence, le Moyen-Orient reste au premier rang de l'agenda en matière de risque politique. Cela était vrai en 2019 et cela devrait le rester en 2020. Outre son positionnement géographique, la forte croissance démographique (2% par an en moyenne) et la proportion très élevée de jeunes adultes au chômage (généralement entre 20% et 30%) représentent des défis particuliers. La région fait ainsi l'objet d'un jeu complexe entre puissances, régionales ou globales, désireuses d'élargir leur sphère d'influence à un moment d'affaiblissement du multilatéralisme.

La variable la plus directement impactée par ces soubresauts est le prix du pétrole. Alors que celui-ci s'échangeait en moyenne à USD 65 le baril (WTI) en 2018, son prix moyen n'a été l'an passé que de USD 57 du fait du creux marqué de fin 2018 - début 2019. À dire vrai, les économies matures sont beaucoup moins sensibles au cours de l'or noir qu'à l'époque des chocs pétroliers des années soixante-dix. Aux USA, la part

des dépenses de consommation énergétique directe des ménages a été diminuée de moitié. Il en va différemment des pays émergents non producteurs de pétrole dont les économies restent assez fortement dépendantes du prix de l'énergie.

Plus globalement, c'est la variation de l'incertitude relative au risque géopolitique qui a été surveillée par les marchés, notamment celui des changes, en 2019. À cet égard, l'exercice passé s'est certes traduit par un léger renforcement des devises traditionnellement considérées comme refuge (franc suisse, yen japonais), mais les niveaux de volatilité des différents couples de devises sont généralement restés faibles.

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 2020


Il aurait été exagéré d'attribuer les mauvaises performances des marchés financiers en 2018 à une économie mondiale mal en point et il serait erroné de considérer que les bonnes performances de 2019 témoignent d'une machine économique tournant à plein régime. Qu'en sera-t-il alors en 2020 ? Certes, les marchés d'actions pouvaient paraître « chers » après avoir enregistré une performance proche de 30% en 2019 (indice MSCI « Monde » en USD), mais les métriques d'évaluation plus élevées devraient être contrebalancées par des perspectives bénéficiaires plus robustes.

Les rendements des obligations gouvernementales quant à eux devraient demeurer à l'intérieur d'une bande de fluctuation relativement étroite centrée autour de leurs niveaux de fin 2019.

2020 est une année d'élection présidentielle aux USA, élection dont le résultat est hautement incertain et l'impact sur les marchés difficile à prévoir. Nous rappellerons simplement que jusqu'à la présidence de Donald Trump la politique monétaire de la Réserve fédérale US n'a pas semblé être influencée par les élections, ou par l'appartenance du président élu à un parti ou à un autre.

Ces considérations sont pour partie remises en cause par l'émergence du coronavirus Covid-19 (un « cygne noir » selon l'expression de Nassim Taleb), événement imprévisible ayant des conséquences extrêmes. À l'heure de mettre sous presse, il est très difficile de chiffrer l'impact de l'épidémie. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il s'agit d'un choc négatif touchant à la fois l'offre (la production) et la demande. À l'augmentation de l'incertitude quant à la croissance, répond la diminution de celle relative aux politiques monétaires. Celles-ci seront encore plus accommodantes qu'attendu initialement, ce qui devrait atténuer l'impact négatif sur les marchés financiers engendré par la diminution de la croissance.

Achévé de rédiger le 5 mars 2020



perspectives
2020

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

une banque de référence dans le paysage helvétique



CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2019 un résultat opérationnel de CHF 49,2 millions et un bénéfice net de CHF 33,9 millions.

Présent depuis plus de 140 ans dans le pays, avec 1 020 collaborateurs en moyenne pour l'année 2019 et CHF 1,555 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur parmi les banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose à fin 2019 de deux grands domaines d'activité :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong SAR et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth et Dubaï, auxquels s'ajoutent les activités de représentation de CA Indosuez Wealth (Uruguay) Servicios &



3 /

Rapport d'activité

Representaciones SA et de CA Indosuez Wealth (Brazil) SA DTVM.

Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

La combinaison de ces trois atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.

Une sécurité garantie par notre appartenance à l'un des groupes bancaires les plus solides au monde.

Une gamme de produits et de services à forte valeur ajoutée, accessible dans toutes les implantations de booking et, dans une large mesure, depuis les autres implantations.

Une relation clientèle personnalisée inhérente à notre taille humaine.



Jean-Yves **Hocher**

Président du Conseil d'administration
Président CA Indosuez Wealth (Group)



Jean-François **Deroche**

Chief Executive Officer
CA Indosuez (Switzerland) SA



MESSAGE DES DIRIGEANTS de CA Indosuez (Switzerland) SA

Depuis plusieurs années, l'industrie de la Gestion de Fortune connaît une profonde mutation. A nos yeux, ce changement de paradigme - auquel toutes les banques de la place suisse se trouvent actuellement confrontées - constitue une opportunité pour CA Indosuez (Switzerland) SA. La stratégie mise en œuvre durant l'exercice 2019 a visé à concrétiser cette opportunité. Dans un contexte hautement concurrentiel, la qualité de nos équipes et de nos produits assure en effet à notre établissement un avantage d'autant plus décisif qu'Indosuez Wealth Management, dans son ensemble, bénéficie pleinement de son appartenance au Groupe Crédit Agricole.

Les défis relevés au cours des derniers mois et les évolutions engagées dans le cadre du projet d'entreprise Crescendo 2022 offrent une parfaite illustration de cette dynamique. Ce projet vient couronner les efforts de transformation menés à bien afin de répondre adéquatement à l'émergence d'un nouveau cadre réglementaire, en Suisse comme dans le reste de l'Europe. En outre, la conduite du projet d'entreprise Crescendo 2022 coïncide parfaitement avec l'entrée en application de la Loi sur les Etablissements financiers (LEFin) et de la Loi sur les Services Financiers (LSFin). Ces lois font partie des textes majeurs de la nouvelle architecture des marchés financiers et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020, sous réserve de délais transitoires. Elles visent en particulier le renforcement de la protection des investisseurs. Dans cette perspective, nous avons veillé à ce que les choix visant à redéfinir l'organisation et les méthodes au sein de CA Indosuez (Switzerland) SA prennent toujours en compte le double objectif d'excellence relationnelle et de protection des intérêts de nos clients qui guide l'ensemble de notre stratégie.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'une des principales décisions ayant impacté CA Indosuez (Switzerland) SA au cours de l'année 2019. Dans le cadre défini globalement pour Indosuez Wealth Management, notre établissement a en effet engagé une refonte complète des équipes dédiées à la conception et à la distribution de nos solutions d'investissement. Cette transformation profonde vient parachever les initiatives prises au cours des précédents exercices en vue d'accélérer le développement de nos activités de gestion de fortune à l'international. L'objectif primordial que nous nous sommes fixé dans ce cadre est d'assurer que nos clients, puissent avoir accès, sous réserve de

restrictions légales ou réglementaires, à une gamme de produits et services d'autant plus large qu'elle bénéficie désormais d'expertises logées au sein de toutes les entités d'Indosuez Wealth Management.

Cette évolution de notre structure vise, en premier lieu, à prendre pleinement en compte les attentes de clients qui, plus que jamais, déploient à l'international leurs activités entrepreneuriales, cherchent à diversifier leurs investissements et bénéficient d'un accès en temps réel à de multiples sources d'information. En mutualisant les ressources dont disposent les différentes entités d'Indosuez Wealth Management, les projets de transformation menés à bien au cours des derniers mois ont ainsi permis d'assurer une meilleure coordination entre les équipes - qu'elles soient en charge de la gestion ou de la conception des produits - ainsi qu'une capacité de réponse plus fluide aux demandes des équipes commerciales.

Parallèlement à ces transformations organisationnelles, nous avons veillé à ce qu'une attention particulière soit portée au déploiement de solutions adaptées aux évolutions actuelles du négoce international, le financement de ce secteur constituant historiquement une des dimensions essentielles de notre activité bancaire. Le renforcement continu du réseau global de CA Indosuez (Switzerland) SA a également compté parmi les priorités qui ont guidé notre action au cours de l'année 2019, et qui se traduiront par de nouveaux développements dans l'avenir. Enfin, une constante attention portée à la maîtrise des charges constitue un gage de stabilité à moyen et long terme pour CA Indosuez (Switzerland) SA.

C'est dans le cadre plus large du projet d'entreprise Crescendo 2022 et de la stratégie globale du Groupe Crédit Agricole que ces diverses décisions prennent tout leur sens. A cet égard, nous nous réjouissons que les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA aient donné, cette année encore, de nouvelles preuves de leur implication dans la conduite de projets de transformation, tels que le déploiement de nouveaux outils de banque digitale, mais aussi dans l'affirmation de notre culture d'entreprise. Au-delà des moyens déployés pour répondre à tous les besoins de nos clients et renforcer continuellement notre efficacité opérationnelle, l'engagement de CA Indosuez (Switzerland) SA dans de nombreuses initiatives à vocation environnementale ou culturelle - notamment dans le cadre de la Fondation Indosuez - constitue en effet un marqueur solide de notre identité. Forts de ces réalisations et confiants dans son incontestable potentiel de développement, nous réaffirmons donc notre volonté de voir CA Indosuez (Switzerland) SA s'affirmer toujours plus comme la banque préférée de nos clients.

LA GESTION DE FORTUNE

« Eu égard au volume d'actifs collectés et à la visibilité acquise par CA Indosuez (Switzerland) SA dans ces zones, nos performances en Asie et au Moyen-Orient peuvent donc être considérées comme des réussites emblématiques de notre stratégie en 2019. »

Pour CA Indosuez (Switzerland) SA, l'exercice 2019 aura non seulement été caractérisé par la poursuite des évolutions déjà engagées dans le cadre du plan Shaping Indosuez 2020 mais aussi par l'intégration de nos chantiers stratégiques dans une vision plus large, conçue pour l'ensemble des entités d'Indosuez Wealth Management et destinée à accompagner le développement de nos activités de gestion de fortune. Cette vision ambitieuse, articulée dans le projet d'entreprise Crescendo 2022, a ainsi orienté les principales décisions prises au cours des mois qui viennent de s'écouler, contribuant ainsi de manière décisive au renforcement de notre potentiel de croissance à moyen et long terme.

C'est dans cette perspective que doit être comprise la nouvelle organisation des équipes en charge de nos gammes de produits et services. Ayant mené à son terme la restructuration entreprise au cours des deux dernières années, nous avons conclu cette phase de transformation avec la mise en place d'un schéma organisationnel à la fois plus lisible et plus efficace. Cela a également entraîné des modifications en profondeur dans nos méthodes de travail. Celles-ci se traduiront notamment par une plus large mutualisation des ressources entre les différentes entités d'Indosuez Wealth Management. Le succès de ces transformations représente pour notre établissement un enjeu



Patrick Ramsey

Directeur Clientèle Privée

stratégique, impliquant qu'elles soient conduites de manière incrémentale. A ce titre, la mise en place des équipes respectivement en charge de la distribution et de l'Asset management devrait s'achever au cours de l'exercice 2020. Au terme de cette période, CA Indosuez (Switzerland) SA se trouvera désormais en position fournir des gammes étendues de solutions d'investissements innovantes, flexibles et pleinement adaptées aux attentes de chaque segment de clientèle.

En ligne avec la visée prioritaire du projet d'entreprise Crescendo 2022 consistant à répondre avec efficacité à tous les besoins de nos clients, les décisions prises durant l'exercice 2019 ont visé un double objectif. D'une part, nos capacités en matière de gestion se sont vu significativement renforcées par la mise en réseau des expertises logées dans les différentes implantations d'Indosuez Wealth Management, ainsi que par l'apport de professionnels bénéficiant d'une large reconnaissance. En parallèle, une meilleure prise en compte des spécificités propres aux différents marchés sur lesquels opère CA Indosuez (Switzerland) SA, ainsi que des contraintes juridiques associées aux différents types d'investissement proposés par notre établissement, a abouti au déploiement d'un nouveau schéma de distribution. A cet égard, le rapprochement entre les équipes commerciales et les équipes chargées du développement de nos produits et services dans le cadre d'une direction unifiée devrait contribuer de manière décisive à l'efficacité de ce dispositif, tant en Suisse que dans nos implantations internationales (Hong Kong SAR, Singapour, Dubaï, Beyrouth).

Dans un contexte financier globalement porteur mais de plus en plus affecté par des déséquilibres géopolitiques croissants, l'enjeu essentiel de notre politique de développement commercial tout au long de l'année 2019 a donc été d'assurer le déploiement optimal de nos gammes.

En effet, dans la mesure où nos clients sont eux-mêmes amenés à étendre leurs activités entrepreneuriales et à investir dans toutes les zones en croissance à l'échelle du monde, il est essentiel que nous puissions demeurer à leurs côtés en toute circonstance. Le renforcement de nos implantations internationales apparaît comme un gage de proximité vis-à-vis des acteurs économiques locaux, mais aussi de réactivité face aux changements de

plus en rapides du cadre réglementaire. C'est pourquoi cet axe de développement demeurera une priorité pour l'exercice 2020.

CA Indosuez (Switzerland) SA entend ainsi porter concrètement les ambitions internationales du groupe Indosuez Wealth Management. En conséquence, notre banque est appelée à toujours mieux coordonner les ressources dédiées aux clientèles actives dans les régions connaissant une rapide croissance de la richesse disponible et offrant, à ce titre, un potentiel élevé en termes de gestion de fortune. Historiquement, l'Asie de l'Est, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ont constitué pour notre établissement des pôles de développement majeurs. Dans cet ensemble, le dynamisme particulier de notre activité au Moyen-Orient mérite d'être souligné. La qualité des services proposés à nos clients et prospects, la stabilité et l'excellence qui caractérisent les acteurs bancaires helvétiques ont contribué à maintenir la collecte de nouveaux actifs à un niveau particulièrement élevé dans cette zone. Après l'intégration pleinement réussie en 2018 de nos nouvelles équipes en Asie, les efforts de conquête ont été poursuivis afin de conforter notre position concurrentielle sur ce marché, qui, à l'heure actuelle, constitue le relais de croissance le plus prometteur pour l'industrie de la gestion de fortune. Eu égard au volume d'actifs collectés et à la visibilité acquise par CA Indosuez (Switzerland) SA dans ces zones, nos performances en Asie et au Moyen-Orient peuvent donc être considérées comme des réussites emblématiques de notre stratégie en 2019.

Pleinement en phase avec les objectifs fixés par notre actionnaire, notre établissement va continuer à déployer des moyens accrus en faveur de l'acquisition de nouveaux clients internationaux, particulièrement ceux appartenant au segment Ultra High Net Worth Individuals. Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, nous avons d'ores et déjà pu mesurer l'impact positif, en termes de conquête commerciale, de la diversité et de l'adaptabilité des solutions élaborées par nos experts. Le déploiement progressif de capacités accrues dans le domaine du financement, notamment en ce qui concerne les actifs immobiliers, a fortement contribué à la réalisation de cette ambition. Au-delà de la capacité de CA Indosuez (Switzerland)



« De nombreux investisseurs manifestent aujourd'hui un intérêt marqué pour les enjeux environnementaux et recourent de plus en plus en fréquemment aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur allocation d'actifs. C'est pourquoi une attention toute particulière a été portée au déploiement de solutions élaborées pour répondre aux attentes de nos clients en matière d'investissement responsable. »



Omar **Shokur**

Directeur Markets,
Investment and Structuring
jusqu'au 30 juin 2019,
puis Chief Executive Asia et
responsable de la succursale
de Singapour

SA à accompagner ses clients dans leurs projets d'acquisition et dans la définition de leurs stratégies d'investissement, une attention toute particulière a également été portée à l'innovation technologique ainsi qu'à l'émergence de nouveaux besoins appelant une réponse coordonnée de la part des principaux acteurs du marché de la gestion de fortune.

Partagé par de nombreux clients, le désir de s'appuyer sur les outils technologiques les plus performants dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissement compte parmi ces attentes susceptibles de modifier en profondeur les paramètres actuels de la concurrence entre banques privées. L'analyse des grandes tendances dans l'industrie financière, tout comme la capacité à anticiper les innovations technologiques, ont ainsi guidé le travail de nos équipes en 2019. Les initiatives prises en ce sens au cours des dernières années ont considérablement facilité le déploiement d'une interface technologique toujours plus performante en réponse aux demandes de nos clients. Cependant, l'exercice 2019 a marqué une inflexion à cet égard, dans la mesure où les développements technologiques déjà réalisés par CA Indosuez (Switzerland) SA (e-Banking, Mobile Banking) se trouvent désormais intégrés dans le projet d'entreprise Crescendo 2022. Le projet d'entreprise d'Indosuez Wealth Management accorde en effet une place essentielle à la digitalisation de gammes et de nos processus. Bénéficiant de cette dynamique de groupe, notre établissement est donc appelé à renforcer encore la composante technologique dans la palette de services.

De nombreux investisseurs manifestent aujourd'hui un intérêt marqué pour les enjeux environnementaux et recourent de plus en plus en fréquemment aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur allocation d'actifs. C'est pourquoi une attention toute particulière a été portée au déploiement de solutions élaborées pour répondre aux attentes de nos clients en matière d'investissement responsable. CA Indosuez (Switzerland) SA bénéficie à cet égard d'un net avantage vis-à-vis des autres banques de la place suisse, dans la mesure où le Groupe Crédit Agricole dans son ensemble a fait de la « finance verte » un axe stratégique majeur à horizon 2022, avec l'ambition de confirmer sa position de leader mondial dans l'arrangement de « green bonds » et de porter à 10 milliards d'euros les encours investis dans des titres contribuant à la préservation des ressources ou à la transition énergétique. La prise en compte de ces grandes tendances sociétales constituera à moyen et long terme un véritable relais de croissance pour les différentes entités d'Indosuez Wealth Management.

L'ampleur des chantiers menés à bien au cours de l'année 2019 en vue de favoriser l'excellence et

L'efficacité opérationnelle ne doit pas masquer les efforts entrepris pour assurer en parallèle une stricte maîtrise des charges. D'une façon générale, la direction de CA Indosuez (Switzerland) SA a ainsi toujours veillé à maintenir un juste équilibre entre le déploiement d'une organisation plus agile et les investissements indispensables à la croissance de notre activité. Si ces diverses réalisations ont contribué à renforcer encore

notre position vis-à-vis de la concurrence, c'est également grâce à l'implication constante de ses collaborateurs que CA Indosuez (Switzerland) SA peut apparaître plus que jamais comme une banque ouverte sur le monde, reconnue par ses partenaires et appréciée de ses clients.

LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

LA COUVERTURE DES GRANDES ENTREPRISES (COVERAGE)

Franck Bervillé, Directeur Coverage

L'année 2019 a connu une activité en léger retrait (après une année 2018 exceptionnelle) avec les grandes entreprises suisses et internationales. Elle a été marquée par des nouvelles opérations significatives de financement (syndication), de Trade Finance, d'émissions obligataires et de Titrisation.



BFI : INTERNATIONAL TRADE & TRANSACTION BANKING (ITB)

Jean-Paul Kaouza, Directeur ITB Suisse

2018 avait été une année particulièrement favorable pour l'activité de financement du Commerce International. 2019 s'est révélée plus contrastée avec des prix erratiques des matières premières et en moyenne inférieurs de plus de 20% par rapport aux prévisions des économistes.

Les tensions internationales dans certaines régions de production d'énergie, les relations commerciales plus que tendues entre la Chine et les USA, les changements climatiques dans des pays à vocation agricole ont créé des incertitudes chez les grands intervenants des marchés Commodities. Cela s'est traduit par une baisse du niveau des flux commerciaux traditionnels.

Malgré ce contexte économique moins favorable, nos résultats commerciaux restent positifs



grâce à une politique de développement commerciale sélective et diversifiée. Nos risques restent parfaitement maîtrisés depuis des années et un rééquilibrage des flux de financement de matières premières entre l'énergie d'une part et les produits agricoles et les métaux de base et minerais d'autre part y contribue fortement.

Nous accentuons nos efforts pour maintenir le haut degré d'expertise de nos équipes tant au niveau commercial que support et contrôle, nous permettant ainsi de toujours maîtriser nos coûts opérationnels. Nos objectifs pour 2020 seront marqués par une volonté affirmée de développement raisonné, intégrant la composante RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la recherche d'automatisation des processus et leur sécurisation par l'utilisation de nouvelles technologies comme la « blockchain », la digitalisation et la robotisation.

L'atteinte de ces objectifs, partagés et supportés par le groupe Crédit Agricole et CACIB plus particulièrement, sont le garant de la pérennité de notre franchise ITB Suisse.



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2019.

1 / Structure du groupe et actionariat

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Structure opérationnelle

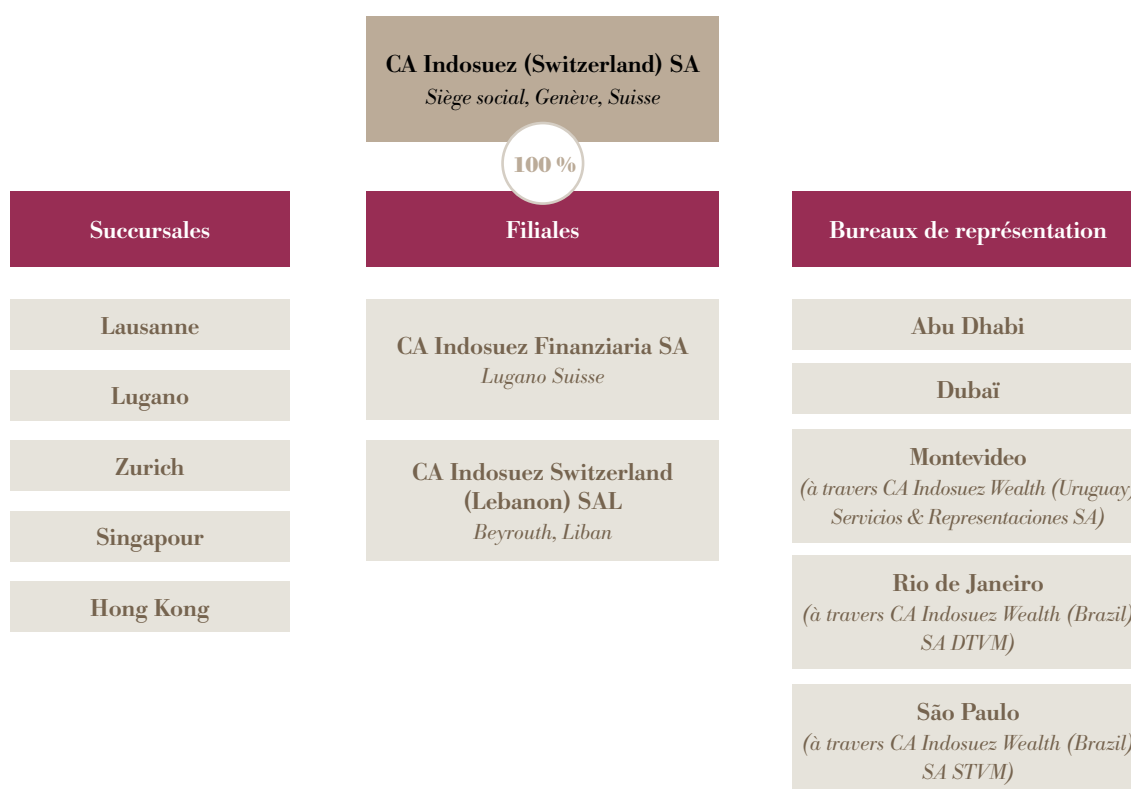
CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège et son réseau de succursales, de filiales et de bureaux de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA repose sur une structure par Métiers et par

Fonctions de support et de contrôle, auxquels s'ajoute une Fonction Coverage, et dont les responsables rapportent au Chief Executive Officer. Chacun d'eux est membre du Comité exécutif.

Les filiales, succursales et bureaux de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du Métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés actives suivantes :



Leonardo Swiss SA, qui était entrée dans ce périmètre le 21 décembre 2018 suite à son acquisition par CA Indosuez Finanziaria SA, a été intégrée par cette dernière par l'effet d'une fusion au deuxième trimestre 2019 avec effet au 1^{er} janvier 2019.

CA Indosuez (Switzerland) SA, et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent,

tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés actives détenues, celles qui le sont directement ou

indirectement à plus de 50 %. Aucune d'elles n'est cotée. Il comprend au 31 décembre 2019 les sociétés actives suivantes :

Raison sociale	Siège social	Capital-actions	Participation détenue
CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA	Lugano	CHF 1 800 000	100 %
CA INDOSUEZ SWITZERLAND (LEBANON) SAL	Beyrouth	LBP 2 000 000 000	100 %

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du

point de vue quantitatif. En revanche, ces entités rentrent dans le périmètre de la surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100 % par CA Indosuez Wealth (Group), la société holding regroupant et fédérant les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez Wealth (Group) est détenue à 100 % par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est elle-même détenue à 97,33 % par Crédit Agricole SA, société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (55,90%) et des droits de vote (55,91%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opérable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2 417 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 10,1 millions de sociétaires.

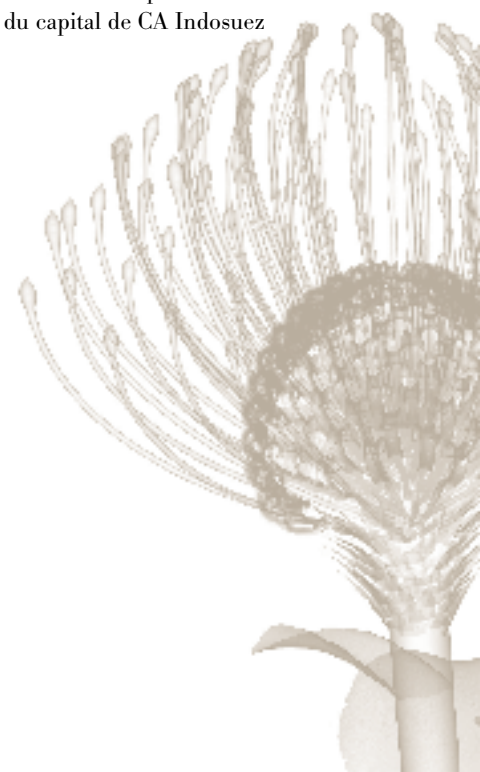
La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 44,17 %. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Le groupe Crédit Agricole est le 12^{ème} groupe bancaire mondial par les fonds propres Tier 1 (The Banker, Juillet 2019).

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5 % de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.



2 / Conseil d'administration

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 11 membres au 31 décembre 2019 (10 jusqu'au 28 juin 2019), nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une durée d'une année, échéant lors de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

L'Assemblée générale a nommé, en juin 2019, Madame Katia Coudray Cornu comme nouvelle administratrice. L'Assemblée générale a par ailleurs pris acte, en décembre 2019, de la démission de Monsieur Jacques Prost et a nommé pour lui succéder Monsieur Pierre Masclet. Le Conseil d'administration réitère ses remerciements aux membres sortants pour leur contribution et leur engagement.

Un des Vice-Présidents est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité exécutif. La majorité des membres n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en ont exercé aucune au cours des deux dernières années. Il n'entretiennent par ailleurs pas de relation

d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leurs formation, connaissances et expériences. L'appréciation d'aptitude des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA.

Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'Audit et des Risques et le Comité de Rémunération.



2.2. MEMBRES

Jean-Yves Hocher

*Président et membre depuis le 29 juin 2017.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur général en 1997.
- Il est nommé en 2001 Directeur général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe, puis prend en 2010 ses fonctions opérationnelles jusqu'à sa retraite fin octobre 2018.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank de 2010 à fin octobre 2018.
- Directeur général adjoint de Crédit Agricole SA de 2008 à fin 2018, en charge de 2010 à fin octobre 2018 du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Group).
- Administrateur Vice-Président de l'Union de Banques Arabes et Françaises.
- Administrateur Président de Caceis Investor Services (jusqu'à fin octobre 2018).
- Administrateur Président et Président du Comité des nominations de CACEIS Bank (jusqu'à fin octobre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Jacques Prost

*Vice-Président du 28 juin 2018 au 23 octobre 2019.
Président du Comité de rémunération du 28 juin 2018 au 23 octobre 2019.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) Marchés Financiers Paris-Dauphine et diplômé de l'Institut d'Études politiques de Paris (IEP).
- Il débute sa carrière en 1986 au Département Corporate du Crédit Lyonnais à Londres, puis quitte le Groupe en 1988 pour rejoindre la Banque Paribas où il occupe successivement différents postes à la Direction européenne des financements immobiliers et à la Direction des financements de projets avant d'être nommé, en 1996, Responsable des financements projets de Paribas à Milan.
- Il réintègre le Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Responsable des Financements Structurés de Crédit Agricole Indosuez en Italie, comprenant les activités de Leverage Buy Out, de project finance ainsi que les financements dans les secteurs des télécommunications, des transports et de l'immobilier.
- De mai 2008 à Octobre 2011, il est Responsable Mondial Direction « Immobilier et Hôtellerie » (DIH) au sein du pôle Financements Structurés (SFI) de CACIB à Paris. En novembre 2011, il est nommé Responsable Mondial de SFI, puis rejoint en mai 2018 CA Indosuez Wealth (Group) pour prendre ses fonctions opérationnelles actuelles.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général de CA Indosuez Wealth (Group) depuis juin 2018.
- Directeur général de CA Indosuez Wealth (France) depuis le 1^{er} novembre 2019.
- Membre du Comité de Direction de Crédit Agricole SA depuis septembre 2016.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France) (jusqu'au 31 octobre 2019).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth (jusqu'au 7 novembre 2019).
- Administrateur Président d'Azqore SA.
- Administrateur de Crédit Agricole Payment Services (jusqu'au 14 février 2019).
- Administrateur de Bank Saudi Fransi (jusqu'au 15 mars 2019).

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Pierre Masclet

*Vice-Président dès le 20 décembre 2019.
Président du Comité de rémunération
dès le 20 décembre 2019.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'École Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.
- Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement puis devient, de janvier 2017 à juin 2019, Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général Adjoint de CA Indosuez Wealth (Group) depuis juillet 2019, en charge du développement commercial.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CFM Indosuez Wealth (depuis le 12 décembre 2019).
- Membre du Conseil d'administration de Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (depuis le 26 novembre 2019)
- Membre du Conseil d'administration de CAIIS Limited (jusqu'au 28 décembre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Jacques Bourachot

*Vice-Président depuis le 29 avril 2015,
Membre depuis le 29 avril 2014.
Membre indépendant au sens de la circulaire
FINMA 2017/1.
De nationalités suisse et française.*

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3^{ème} cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.
- De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de l'Institut des Transports et de la Planification de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001. De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- Administrateur Vice-Président de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (jusqu'au 31 décembre 2017).
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- Administrateur d'Azqore SA.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl, Lutry.

Giovanni Barone-Adesi

Membre depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités canadienne, suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un MBA et d'un doctorat de la Graduate School of Business de l'Université de Chicago aux États-Unis, lauréat en ingénierie électrique de l'Université de Padova en Italie.
- Il débute sa carrière en 1981 comme professeur assistant de finance au Canada. Il poursuit comme Professeur associé de finance en 1983 puis, depuis 1987 comme Professeur de finance dans différentes universités en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis.

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président d'OpenCapital SA.

Jean-Louis Bertrand

Membre depuis le 23 février 2012.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre du Comité de rémunération depuis le 29 avril 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Paris, ainsi que d'un MBA HEC-CPA, et d'une certification d'administrateur de sociétés de l'Institut Français des Administrateurs / Sciences PO Paris.
- De 1975 à 1987, il commence sa carrière comme banquier commercial à l'international au sein du groupe ABN AMRO et de sa filiale Banque Neulize; responsable de l'Asian Currency Unit à Singapour de 1983 à 1985 et responsable des grandes entreprises pour la France de 1985 à 1987.
- De 1987 à 2000, il poursuit comme banquier de marchés auprès de la Caisse de gestion Mobilière (devenue CPR). Il est successivement responsable des activités de trading et de vente de valeurs du Trésor français, puis des activités en direction des Émetteurs, puis de l'intermédiation sur les marchés auprès des émetteurs et des investisseurs, puis Directeur général de Banque CPR.
- De 2000 à 2012, il exerce comme banquier d'investissement auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB). D'abord comme Senior Banker pour de grands clients corporate, puis dès 2009, nommé membre du Comité de direction, comme responsable du coverage des grands clients français, corporate et investisseurs institutionnels, puis comme responsable mondial du coverage des institutions financières, jusqu'à sa retraite.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandat non exécutif dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CPR Asset Management.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président de JLB Conseil.
- Juge auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

Bastien Charpentier

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997. De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income. A partir de 2004, il est Directeur général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale. En 2012, il devient Directeur général de CACEIS Bank en Allemagne. En décembre 2017, il prend ses fonctions opérationnelles actuelles dans le Métier Indosuez Wealth Management.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- En décembre 2017, il rejoint CA Indosuez Wealth (Group) en qualité de Directeur Général Adjoint, en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur et membre du Comité d'audit de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France).
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur Vice-Président d'Azqore SA.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Laurent Chenain

Membre depuis le 1 janvier 2019.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un diplôme de 3^{ème} cycle/master de l'ESCP.
- En 1988 il débute au sein du département Corporate de la Banque Indosuez à Londres. Il rejoint ensuite en 1989 la Direction des Financements de Projets à Paris au sein de laquelle il occupe différents postes, tout d'abord dans l'équipe infrastructure puis dans celle Energie, où il contribue au développement de la franchise de la banque dans le secteur « Oil & Gas » dont il prend la tête en 1997.
- En 2000, il rejoint l'équipe des Financements d'Acquisitions/LBO du Crédit Agricole Indosuez, dont il prend en 2003 la responsabilité pour la France. Entre 2004 et 2009, il codirige ensuite l'équipe des Financements d'Acquisitions/LBO du Calyon/Crédit Agricole CIB et en prend la tête en 2010.
- En 2012 il rejoint le Département des Financements Structurés de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank comme responsable mondial de la Direction de l'Immobilier et de l'Hôtellerie (DIH) jusqu'en novembre 2018.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis décembre 2018.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de Crédit Agricole CIB AO, Russie
- Administrateur de Crédit Agricole Leasing & Factoring
- Administrateur de Crédit Agricole Immobilier (jusqu'en décembre 2018)

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Vice-Président de la France en Marche.

Katia Coudray Cornu

Membre depuis le 28 juin 2019.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Bachelor en économie, finance et comptabilité de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice, du diplôme international de Certified International Investment Analyst CIAA®, ainsi que d'une certification de l'Académie des Administrateurs (ACAD).
- Entre 1994 et 2001, elle occupe différentes fonctions dans le domaine des fonds et du private equity au sein de plusieurs établissements bancaires suisses.
- Elle devient ensuite, pendant 10 ans, responsable de la plate-forme multi-gestion et innovation de l'Union Bancaire Privée.

- Elle rejoint en 2011 Syz Group en tant que responsable du développement des produits puis de l'investissement, et enfin, de 2015 à 2018, CEO de Syz Asset Management.
- En 2019, elle devient consultante indépendante pour le groupe Reyl & Cie, dont elle rejoint en juillet 2019 l'unité de gestion institutionnelle en tant que responsable de l'investissement à impact social puis, début 2020, responsable d'une nouvelle filiale dédiée à l'investissement durable, Asteria Investment Managers.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupement d'intérêts :

- Membre du conseil d'administration de GAM Holding AG.
- Professeure occasionnelle auprès de la Haute École Spécialisée Kalaidos.

Christoph Ramstein

Membre depuis le 19 novembre 1999.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une licence en économie de l'Université de St. Gall et d'une licence en droit de l'Université de Zurich, avocat au barreau de Zurich.
- De 1981 à 1983, il commence sa carrière comme collaborateur auprès du cabinet Pestalozzi à Zurich. En 1983 il rejoint le cabinet Milbank, Tweed, Hadley & McCloy à New York. En 1986, il rejoint à nouveau Pestalozzi et exerce en qualité d'associé jusqu'en 2014, puis comme conseil.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de la fondation d'utilité publique Werner Abegg Fonds.
- Membre du Conseil de la Fondation de famille Arthur und Elisabeth Bareiss-Zielcke.

Cédric Tille

Membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et enseigne, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelor en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance).

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années : aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de Banque de la Banque Nationale Suisse depuis 2011.
- Consultant externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- Chercheur affilié (research fellow) auprès du Center for Economic Policy Research (CEPR), Londres.
- Chercheur affilié auprès de l'Institut Kiel pour l'économie mondiale.
- Co-Éditeur du Swiss Journal of Economics and Statistics.
- Rédacteur associé du Journal of Money, Credit and Banking.
- Rédacteur associé du Journal of International Economics.
- Membre de l'American Economic Association.
- Membre de l'European Economic Association.
- Membre de la Swiss Society of Economics and Statistics.

François Veverka

Membre depuis le 23 mars 2017.

Président du Comité d'audit et des risques depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006) et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers. En 2007, il devient ensuite Directeur général de la Compagnie de Financement Foncier. Dès 2008, il développe enfin une activité de conseil en activités bancaires et financières.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe : aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur d'Amundi UK Ltd.
- Administrateur d'Amundi Luxembourg SA
- Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg).
- Membre du Comité de surveillance d'Amundi Asset Management.
- Censeur auprès d'Amundi Group (jusqu'à février 2018).
- Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de Crédit Agricole SA et de ses filiales Crédit Agricole Corporate and Investment Banking et LCL ainsi que d'Amundi Group (2008-2017).
- Président du Comité des risques du groupe Crédit Agricole aux USA (2016-2017).

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris).
- Administrateur, Président du Comité des risques et membre du Comité d'audit de Milléris Banque SA (dénommée Barclays France SA jusqu'en avril 2018).

2.3. ORGANISATION

2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en principe quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement interne.

Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer.

En 2019, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois et a tenu deux séances par voie de circulation.

2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance des risques et de l'adéquation du système de contrôle de la gestion de la Banque.

A ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité exécutif, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance).

Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés. Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de ses objectifs et de son mode de travail.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de Rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2019 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : François Veverka (Président), Jean-Louis Bertrand, Laurent Chenain et Christoph Ramstein
- Comité de Rémunération : Pierre Masclet (Président), Jean-Louis Bertrand et Bastien Charpentier.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur Secrétariat. Ils ont des compétences décisionnelles limitées et facilitent la prise de décisions du Conseil en lui donnant leur préavis.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de boucllements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de Rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil. Le Règlement interne précise plus en détail les rôles, tâches et des responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Chief Executive Officer s'entretient régulièrement, hors séances du Conseil, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Il met à leur disposition les procès-verbaux des séances du Comité exécutif. Le Chief Executive Officer informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Chief Executive Officer ou d'autres membres du Comité exécutif, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants,
 - les changements de politiques et de stratégies,
 - les changements organisationnels importants
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :

- le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques
- la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs)
- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités
- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures en cours
- la situation des fonds propres et de la liquidité
- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne
- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne
- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre
- les politiques en matière de risques
- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi
- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération,
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Chief Executive Officer assiste à toutes les séances du Conseil d'administration et en principe à toutes celles de ses Comités. Les membres du Comité exécutif et les spécialistes internes, voire d'éventuels experts externes mandatés sur des points particuliers, participent à toutes les séances des Comités du Conseil dans la mesure des sujets à l'ordre du jour qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques traitant des sujets d'audit. Le réviseur

responsable de la société d'audit participe à toutes celles traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe à toutes celles traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre à toutes celles traitant des fonds propres, des liquidités et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs reçoivent lors de leur nomination une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre de formations. En 2019, ils ont suivi une formation interne sur des thèmes importants de conformité.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés, de l'Inspection Générale, de l'organe de révision externe et de la société d'audit pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle, qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques, et qui constitue un instrument de contrôle et de gestion des risques à leur disposition. Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions

conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil.

L'Inspection Générale est composée de 13,4 membres. Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée par Jean-Paul Bicot depuis le 1^{er} avril 2017, qui présente la formation et le parcours professionnel suivants :

- Titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers, d'un Master de Sciences et Techniques et d'une certification comme analyste par Standard & Poor's.
- Il débute sa carrière en 1987 à la Lyonnaise de Banque à Paris comme Responsable des risques et du contrôle de gestion marchés de capitaux. En 1992, il entre au Crédit Commercial de France comme Chef de Mission à l'Inspection Générale avant de rejoindre HSBC Capital Management en 1995 comme Responsable de la Gestion Monétaire et Court Terme. En 2000, il est nommé Co-Responsable de HSBC Securities Services en France. En mai 2010, il est appelé à diriger la ligne métier Inspection Générale du Groupe CACEIS (Paris, Luxembourg et Munich).

L'Inspection Générale planifie son activité annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Elle émet des rapports à l'issue de ses missions consignants ses constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont elle discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques.

Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

L'Inspection Générale est surveillée et évaluée par le Comité d'audit des risques, qui juge de son efficacité et veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres du Comité exécutif sont responsables des tâches opérationnelles de la direction des affaires, de la gestion et de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général. Ils s'appuient à cette fin sur les membres de la direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité exécutif peut déléguer une partie de ses attributions.

2.4.1. Membres

Le Comité exécutif comprend 12 membres au 31 décembre 2019, nommés par le Conseil d'administration. Il a enregistré, en cours d'exercice, la sortie de Monsieur Pierre MASCLET ainsi que l'entrée de Monsieur Olivier DE KONING (qui a succédé à Monsieur Pierre JACQMARCO) et de Madame Valeria CHOLAT. Le Comité exécutif réitère ses remerciements au membre sortant pour sa contribution et son engagement.

Jean-François Deroche

*Chief Executive Officer depuis janvier 2016.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut d'Études Politiques Paris et Licencié en Droit.
- Il dispose d'une expérience internationale reconnue dans le secteur bancaire et financier depuis de très longues années. Il commence sa carrière au Crédit Lyonnais en 1982, où il occupe de nombreuses fonctions, parmi lesquelles Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston, Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement. Il devient ensuite Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank afin de mettre en place la fusion des activités de marchés de capitaux entre Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais. En 2005, il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers, et en 2008, Responsable Global Market Division pour les Amériques. En 2011 et jusqu'en janvier 2016, il devient ensuite Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des États-Unis pour CACIB.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Administrateur de CA next bank.

- Administrateur d'Azqore.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Genève Place Financière
- Membre du Comité de Direction Générale Groupe du Métier Wealth Management.

Jérôme Lalourcey

*Chief Operating Officer depuis octobre 2017.
De nationalité française.*

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion Paris.
- Il entre au service de la Banque en 2011 comme Responsable de l'État-Major Banque Privée. Il devient ensuite Responsable de l'État-Major du CEO et du département d'Optimisation et Transformation de l'Organisation (OTO). Il supervise désormais également les départements Organisation et Maîtrise d'Ouvrage (OMA), Digital, Sécurité de l'Information (CISO), Information Technique (DSI), ainsi que le département Services Généraux et Opérations.
- Il a occupé précédemment le poste de COO de la succursale de CACIB à Londres et de Directeur Financier de la Banque Saudi Fransi (BSF) à Riyad.
- Il a également travaillé en tant que Chef d'État-Major du Responsable mondial des Marchés de Capitaux de CACIB à Paris.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Patrick Ramsey

Directeur Wealth Management de juillet 2019 à février 2020, antérieurement et depuis novembre 2013

Directeur Clientèle Privée.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de HEC Lausanne.
- Il débute sa carrière auprès du Groupe Darier Hentsch & Cie à Genève en 1993 évoluant principalement dans la gestion institutionnelle. En 2002, il rejoint Merrill Lynch à Genève où il exerce successivement les fonctions de stratégeste, de responsable de la Clientèle Privée, puis de Directeur général. En 2010, il rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Directeur général.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

Omar Shokur

Directeur Markets, Investment & Structuring depuis avril 2017 jusqu'au 30 juin 2019, puis Chief Executive Asia et responsable de la succursale de Singapour.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Ingénieur de formation, il possède un Master en Mathématiques de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), diplôme qu'il a obtenu conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston en 2001. Il détient également un MBA de l'IMD Business School de Lausanne (2006).
- Il entre en 2001 au service de la Banque, au sein du Département de l'équipe du Organisation en charge des projets stratégiques et opérationnels visant à appuyer le développement de la Banque. Intégré dès 2007 à CACIB à Londres, il se concentre ensuite sur la structuration/vente de produits dérivés sur matières premières. Il exercera par la suite cette activité, en tant que responsable des dérivés sur matières premières, au sein de la salle des marchés à Genève. En 2010, il est appelé à diriger la Zone Intermédiaires Financiers à Genève, responsabilité qui s'étend en 2014 à l'ensemble des activités liées à cette clientèle pour la Suisse et l'Asie.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Administrateur d'Indosuez Funds (jusqu'au 11 octobre 2019).
- Administrateur d'Indosuez Capital SA, SICAV-RAIF (jusqu'au 14 novembre 2019)
- Administrateur d'Indosuez Alternative Investments SA SICAV-RAIF (jusqu'au 14 novembre 2019).

Pierre Masclet

Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour de janvier 2017 à juin 2019.
De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'École Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.

- Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement puis devient, de janvier 2017 à juin 2019, Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun

Pierre Glauser

Directeur International Trade & Transaction Banking depuis 2003

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Économiste HEC de l'Université de Genève.
- Il mène depuis 40 ans une carrière dans le monde bancaire, dont depuis plus de 25 ans au CA Indosuez (Switzerland) SA à Genève.
- Il débute son parcours professionnel en 1978 à la Banque Paribas (Suisse) SA dans le domaine du commerce international. Membre de la direction, il poursuit sa carrière à la BSI pour développer les activités de la banque en Suisse romande et, en particulier, pour créer un pôle financement de matières premières.
- En 1992, il rejoint la Banque du Crédit Agricole (Suisse) SA dont il devient le Directeur général en 1995. En 1999, lors de la fusion de celle-ci avec le Crédit Agricole (Suisse) SA, il reprend l'ensemble de l'activité commerciale de la Banque, qui comprend, outre le financement du négoce international, des activités import/export, corporate, immobilier et ingénierie financière. Tout en conservant ses responsabilités locales, il est nommé, en 2003 Responsable Mondial de la ligne Métier Financement Transactionnel de Matières Premières pour le groupe Crédit Agricole Corporate & Investment Bank puis, en 2016, Responsable mondial de l'ensemble des activités de Commerce international, incluant Trade Finance, Export Finance et Financement des Matières Premières.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de Crédit Agricole CIB AO, Moscou.
- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Comité exécutif de Swiss Trading and Shipping Association, Genève.
- Vice-Président de la Chambre du commerce et de l'industrie Suisse-Turquie, Genève.

Frank Berville

Directeur Coverage depuis novembre 2011.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure de Commerce Paris
- Il débute sa carrière à la Banque Indosuez à Nairobi en 1992 en tant qu'analyste de crédit, puis rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en 1994 en tant qu'auditeur interne. Dès 1999, il devient Relationship Manager d'entreprises publiques ou grandes sociétés privées. En 2004, il est nommé banquier conseil, en charge d'un portefeuille de grandes entreprises françaises ou internationales, actives dans divers secteurs économiques.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Comte Serres SA, Nîmes.

Viviane Gabard

Directrice Compliance et Référentiel Clients depuis juin 2015.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master de l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers et, d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Technique d'Exportation de l'Institut d'Administration des Entreprises de Poitiers.
- Elle débute sa carrière à la Caisse Nationale de Crédit Agricole à New York en 1993 au sein de l'équipe Commodity Finance. En 1993, elle est nommée Relationship Manager en charge d'un portfolio d'une clientèle de négociants de Soft Commodities. En 1997, elle rejoint le département de l'Inspection et de l'Audit à Paris en tant qu'Inspecteur-Auditeur. En 2000, elle intègre Crédit Agricole Indosuez en tant que Senior Risk Analyst et est nommée en 2002 Head of Transactional Financing Risk Team. En 2004, elle est nommée Head of Worldwide Sectors & Financial Engineering Risk Team puis, en 2009, Head of Structured Finance & Financial Engineering Risk Team chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.
- Elle a précédemment occupé le poste de Directrice Risques & Contrôle Permanent au sein de Crédit Agricole (Suisse) SA de février 2009 à mai 2015.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

Olivier De Koning

Directeur Financier depuis janvier 2019.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB. En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets. En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du Groupe CACIB. En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

Marcel Naef

Directeur Juridique et Gouvernance depuis juin 2015.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en Droit de l'Université de Genève, complété par l'obtention du Brevet d'avocat du Barreau de Genève en 1987.
- Il possède une expérience juridique de plus de 30 ans dans le monde bancaire et financier. Il a occupé précédemment le poste de Directeur du service Juridique chez Deutsche Bank (Suisse) SA pendant plus de 10 ans. Auparavant il a fait carrière au sein de BNP Paribas (Suisse) SA où il a été nommé Directeur du département Juridique en 1994. Il a débuté sa carrière en 1988 en tant que juriste auprès de Banque Paribas (Suisse) SA.
- Il entre au service de la Banque en avril 2013 comme Directeur Juridique & Compliance.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de la Fondation E. Naef Pour La Recherche In Vitro, Genève.

Aline Kleinfercher

Directrice des Ressources Humaines depuis septembre 2011. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- Après avoir été juriste au sein du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle devient Directrice de leur Département juridique. Elle rejoint ensuite la banque Lombard Odier, où elle prend la direction du Service de Lutte contre le Blanchiment.
- Elle oriente sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines auprès de la Banque Pictet & Cie en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. Elle rejoint ensuite la banque UBS en tant que Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Hubert Vieille-Cessay

Directeur des Risques et Contrôle Permanent depuis septembre 2015 et, depuis le 28 juin 2018, Chief Operating Officer. De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Nancy II et diplômé de HEC Paris.
- Entré en 1981 au Crédit Lyonnais et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il devient Head Project Finance and Syndication au Crédit Lyonnais Hong Kong en 1997. Il rejoint Crédit Lyonnais Bank Polska en 2001 dont il est nommé Président du Comité de Direction. En 2006, il intègre Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que Responsable Contrôle Permanent & Risques Opérationnels. En janvier 2008, il est nommé Responsable Risques pour la région Asie Pacifique à Hong Kong SAR. Il occupe ensuite le poste de Responsable des Risques et Contrôle Permanent à New York pour la région Amériques dès avril 2010.

Autres activités et groupements d'intérêts : aucun.

Valeria Cholat

Directrice Communication depuis novembre 2016. De nationalité suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Bachelor of Science in Business Administration de l'Université Internationale de Monaco.
- Elle effectue la majeure partie de sa carrière en Suisse dans le domaine de la communication et du marketing. Après plusieurs expériences dans le secteur du luxe (en particulier groupes Lancaster et Hermès) entre 1994 et 2000, elle rejoint JP Morgan à Genève où elle exerce notamment des responsabilités en front-office. En 2004, elle rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Responsable de la Communication et du Marketing pour la division Wealth Management pour le Royaume-Uni et l'Europe.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

2.4.2. Rémunérations et programmes de participation pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2019 a été fixée à CHF 30 000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité exécutif

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération de CA Indosuez Wealth (Group) 2019, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par deux sociétés spécialisées auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité exécutif de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres du Comité exécutif. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 « Systèmes de rémunération » et des directives Capital Requirements Directive IV (CRD IV) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres du Comité exécutif se décompose entre une partie non-différée et une partie différée par tiers sur 3 ans. La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole SA ou d'instruments adossés à de telles actions. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante. Le paiement de la partie différée est soumis à des conditions de performance et d'éligibilité.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres du Comité exécutif à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité Exécutif.

2.4.3. Organe de révision externe et société d'audit prudentiel

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Philippe Bochud assume la fonction de réviseur responsable depuis l'exercice 2015. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 1'793'488.27 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2019.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 173'000 hors TVA, au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2019.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 19 septembre 2019 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 20 septembre 2019. Les résultats de l'audit des comptes annuels ont été présentés et discutés au Comité d'audit et des risques le 26 mars 2020 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de la séance du 27 mars 2020.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité Exécutif et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières. Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

CHIFFRES CLÉS

BILAN (en millions de CHF)	31.12.2019	31.12.2018	Variation en %
Total du bilan	16 999	17 113	-0,7

RÉSULTATS (en millions de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018	Variation en %
Revenus d'intérêts	114,7	162,4	-29,4
Commissions	188,5	213,4	-11,7
Résultat de négoce	72,7	69,7	+4,4
Autres résultats ordinaires	16,7	26,5	-36,9
Total des produits (revenu d'exploitation)	392,6	472,1	-16,8
Charges de personnel	-205,1	-219,8	-6,7
Autres charges d'exploitation	-120,7	-124,4	-2,9
Résultat brut	66,8	128,0	-47,8
Amortissements et corrections de valeurs	-17,6	-16,2	+8,2
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	0,0	-0,1	-110,0
Impôts	-15,3	-29,4	-48,0
Résultat de la période	33,9	82,2	-58,8

(en millions de CHF)	31.12.2019	31.12.2018	Variation en %
Avoirs administrés (fortune totale)	40 534	39 152	3,5
Effectif total	1 003	1 037	-3,3

Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité selon circulaire FINMA 2016/1 (en millions de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 555,0	1 551,7
Fonds propres de base (T1)	1 555,0	1 551,7
Fonds propres pris en compte (total)	1 885,9	1 868,2
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	9 886,9	10 047,7
Exigences minimales de fonds propres	791,0	803,8
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	15,7%	15,4%
Ratio de fonds propres de base (%)	15,7%	15,4%
Ratio de fonds propres globaux (%)	19,1%	18,6%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	1,9%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	1,9%
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0%	7,5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	19 806,6	19 949,5
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	7,6%	7,8%
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre:		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 671,3	2 896,8
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 575,9	1 650,9
Ratio de liquidité, LCR (en %)	170%	175%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre:		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 562,1	3 075,3
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 371,3	2 024,0
Ratio de liquidité, LCR (en %)	150%	152%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre:		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 237,6	2 913,7
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 171,5	2 059,0
Ratio de liquidité, LCR (en %)	149%	142%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre:		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 091,7	2 731,4
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 876,1	2 126,3
Ratio de liquidité, LCR (en %)	165%	128%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	8 347,6	8 806,7
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	8 070,3	7 732,3
Ratio de financement, NSFR (en %)	103%	114%



NOS IMPLANTATIONS ACTIVES

Siège social

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

Succursales

Hong Kong

29th Floor, Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

Lausanne

Chemin de Bérée 46-48
1010 Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00
Fax. + 41 58 321 51 00

Bureaux de représentation

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 4th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 24 00
Fax. + 971 2 631 2500

Dubaï

The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubaï
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

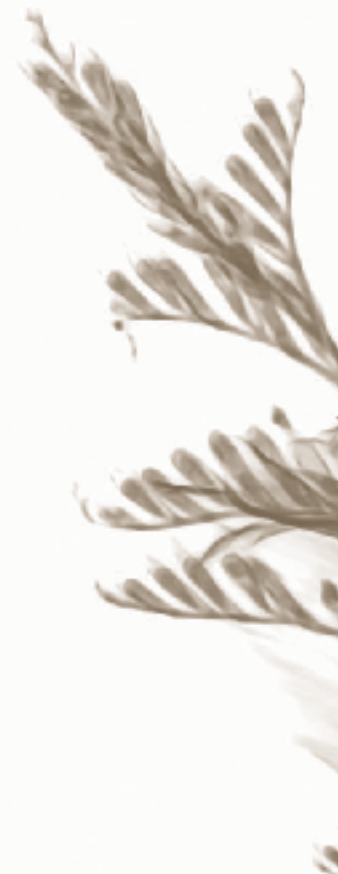
Filiales à l'étranger

Liban

CA Indosuez Switzerland (Lebanon)
SAL
Al Borj An Nahar
Bldg, 2nd Floor
Martyrs' Square
1107-2070 Beyrouth
Liban
Tél. + 961 1 96 63 00
Fax. + 961 1 96 63 20

Filiale en Suisse

CA Indosuez Finanziaria SA
Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80



Comptes annuels

CA Indosuez (Switzerland) SA





1 / BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités	1 188 408	1 553 316
Créances sur les banques	3 790 931	4 657 370
Créances résultant d'opérations de financement de titres	48 789	34 180
Créances sur la clientèle	8 976 914	7 868 847
Créances hypothécaires	563 854	665 015
Opérations de négoce	5 215	6 199
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	135 507	156 988
Immobilisations financières	1 885 762	1 770 947
Comptes de régularisation	93 378	84 769
Participations	34 067	33 219
Immobilisations corporelles	191 266	197 707
Valeurs immatérielles	20 131	24 353
Autres actifs	64 748	60 410
Total Actifs	16 998 970	17 113 320
Total des créances subordonnées	–	–
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

BILAN PASSIF

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements envers les banques	5 785 947	5 587 209
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	9 194 931	9 378 006
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	160 856	225 604
Comptes de régularisation	97 235	118 536
Autres passifs	7 665	6 258
Provisions	109 176	108 954
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	104 090
Bénéfice reporté	68 087	68 180
Résultat de la période	33 906	82 227
Total Passifs	16 998 970	17 113 320
Total des engagements subordonnés	260 000	440 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements conditionnels	3 826 920	4 181 154
Engagements irrévocables	1 324 471	1 064 219
Crédits par engagement	1 514 519	430 459

2/ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	240 114	264 355
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	550	116
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	10 320	9 133
Charges d'intérêts	-136 917	-116 679
Résultat brut des opérations d'intérêts	114 067	156 925
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	614	5 478
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	114 681	162 403
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	156 682	166 840
Produit des commissions sur les opérations de crédit	41 329	43 177
Produit des commissions sur les autres prestations de service	31 712	40 406
Charges de commissions	-41 221	-37 003
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	188 502	213 420
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	72 733	69 687
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-119	2 705
Produit des participations	3 051	3 102
Résultat des immeubles	2 581	2 437
Autres produits ordinaires	12 999	18 677
Autres charges ordinaires	-1 809	-432
Sous-total Autres résultats ordinaires	16 703	26 489
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-205 141	-219 776
Autres charges d'exploitation	-120 714	-124 362
Sous-total Charges d'exploitation	-325 855	-344 138
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-14 741	-14 949
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2 825	-1 185
Résultat opérationnel	49 198	111 727
Produits extraordinaires	30	5
Charges extraordinaires	-22	-85
Impôts	-15 300	-29 420
Résultat de la période	33 906	82 227

3/ ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	1 025 946	388 910	104 090	19 400	68 180	82 227	1 688 753
Répartition du bénéfice 2018	-	-	2 820	-	79 407	-82 227	-
Dividende	-	-	-	-	-79 500	-	-79 500
Résultat de la période	-	-	-	-	-	33 906	33 906
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 025 946	388 910	106 911	19 400	68 087	33 906	1 643 160

4 / ANNEXE

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong SAR et Singapour, de filiales en Suisse, au Liban et à Hong-Kong, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong SAR

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. Si un bonus supérieur à EUR 120'000 est accordé à un collaborateur, le paiement d'une partie est différé sur une durée de 3 ans conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole.

Concernant l'exercice 2019, pour la Direction opérationnelle (Management : 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel : 5 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong SAR, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 17.1 millions (HKD 15.2 millions en 2018).

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 2.8 millions (HKD 4.2 millions en 2018), dont la totalité est payable en cash et HKD. En date du 31 décembre 2019, aucun paiement de parts variables différées n'est prévu sur les futurs exercices comptables.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement ou de départ n'a été versée en 2019.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2015/1 « Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase »/ « reverse-repurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles.

Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des provisions » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement

l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

- tablettes informatiques et téléphones mobiles	3 ans
- véhicules et parc informatique	5 ans
- agencement et installations	5 ans
- unité centrale du système informatique	5 ans
- aménagement des locaux	10 ans
- immeubles à usage de la Banque (1,5 % par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

Si l'y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Goodwill

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill » résiduel, correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti par prise en charge sur sa durée d'utilisation estimée.

La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan.

Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

4.2.3. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.4. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture. Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2019		2018	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1,0869	1,1111	1,1254	1,1428
USD	0,9709	0,9931	0,9840	0,9815
SGD	0,7199	0,7287	0,7205	0,7240
HKD	0,1247	0,1268	0,1257	0,1246

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole à Paris gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank («CACIB») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CACIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou «CCIF») de la Banque et par CACIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

- **Risque de change**

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

- **Risque de taux**

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilantaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasse de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

- **Risque de liquidité**

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels

la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- **Des plans de contrôles manuels et automatisés**
- **Des transferts du risque (assurance)**
- **Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)**

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- **Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie**
- **Les recommandations d'audit interne et externe**
- **Les provisions pour incidents opérationnels**
- **Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)**

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit et des risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

4.3.5. Compliance et risque juridique

Les risques compliance et juridique appréhendent les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir en relation avec les normes juridiques. Ces risques peuvent découler de l'absence de normes, de leur densité, mauvaise conception, méconnaissance, difficultés d'interprétation et/ou non application.

La Banque dispose d'une Direction Compliance et Référentiel Clients dont les rôles principaux sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et de conformité fiscale. Elle dispose également d'une Direction Juridique et Gouvernance, dont l'objectif principal est la maîtrise du risque juridique, qui recouvre le risque «légal» (c'est à dire le risque de non respect des dispositions légales et réglementaires qui encadrent l'exercice des activités de la Banque) et le risque contractuel (c'est à dire le risque d'inadéquation, d'imprécision ou d'insuffisance de la documentation contractuelle).

4.3.6. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1 · Un impayé supérieur à 90 jours ;
- 2 · Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours ;
- 3 · Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition ;
- 4 · Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat) ;
- 5 · Une cession de créances enregistrant une perte économique significative ;
- 6 · Une restructuration avec sacrifice ;
- 7 · Un événement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers) ;
- 8 · Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité du Métier Wealth Management, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1 · L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition ;
- 2 · Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

4.3.7. Évaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indiciaire lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures. Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- **La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,**
- **Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,**
- **Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.**

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DURANT L'EXERCICE 2019

Aucun événement significatif n'est survenu durant l'exercice comptable 2019.

4.6. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2019, date du bilan de la Banque.

4.7. DÉMISSION DE L'ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme organe de révision de la Banque. L'organe de révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

4.8. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

À moins que les remarques ou les indications de détail de l'annexe 5 à la Circ.-FINMA 15/1 ne prévoient expressément le contraire, les indications chiffrées de l'annexe sont accompagnées des chiffres de l'exercice précédent.

Structure de l'annexe

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre de l'annexe 5 des directives de la circulaire 2015/1.

Externalisation d'activités

La Banque a décidé d'externaliser à la société Azqore, société du groupe CA Indosuez Wealth Management, le développement et la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne unemaitrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore et CAIS afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la loi et la réglementation suisse (y compris celle édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques), qu'avec les lois et réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentielles.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

5 / INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Informations se rapportant au bilan

5.1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	48 789	34 180
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	-	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	-
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	48 065	34 232
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

* Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

5.2. COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	25 720	5 688 343	3 413 617	9 127 680
Créances hypothécaires	564 392	-	-	564 392
– immeubles d'habitation	460 420	-	-	460 420
– immeubles commerciaux	95 985	-	-	95 985
– autres	7 987	-	-	7 987
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	590 112	5 688 343	3 413 617	9 692 072
Année précédente	707 774	5 417 641	2 558 229	8 683 644
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	589 574	5 537 577	3 413 617	9 540 768
Année précédente	707 542	5 268 092	2 558 229	8 533 862
Hors bilan				
Engagements conditionnels	9 349	592 228	3 225 343	3 826 920
Engagements irrévocables	2	264 348	1 060 121	1 324 471
Crédits par engagements	-	-	1 514 519	1 514 519
Total du hors bilan				
Année de référence	9 351	856 576	5 799 983	6 665 910
Année précédente	14 662	809 179	4 851 991	5 675 832
Créances compromises				
(en milliers de CHF)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	187 728	28 050	159 678	151 303
Année précédente	204 281	37 329	166 952	149 782

La variation des encours bruts s'explique par la résolution des cas de créances en souffrance par décision des autorités judiciaires locales ou par un arrangement avec les créanciers.

5.3. OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Produits structurés	5 215	6 199
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 071	5 813
Total des opérations de négoce	5 215	6 199

5.4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	15 077	14 942	1 033 260	33 003	66 370	4 715 022
	options (OTC)	-	-	510	-	-	-
	Total	15 077	14 942	1 033 770	33 003	66 370	4 715 022
Devises/métaux précieux	contrats à terme	26 419	28 915	4 623 374	28 696	18 344	2 932 915
	<i>dont internes</i>	<i>1</i>	<i>34</i>	<i>31 221</i>	-	-	-
	futures	-	-	81	-	-	-
	options (OTC)	25 611	25 619	5 164 220	-	-	-
	Total	52 031	54 533	9 787 674	28 696	18 344	2 932 915
Titres de participation/Indices	options (OTC)	6 702	6 700	436 399	-	-	-
	Total	6 702	6 700	436 399	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	73 197	-	-	-
	<i>dont internes</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>383</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
	Total	-	-	73 197	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	73 810	76 176	11 331 041	61 699	84 713	7 647 937
	<i>dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>73 810</i>	<i>76 176</i>	<i>11 331 041</i>	<i>61 699</i>	<i>84 713</i>	<i>7 647 937</i>
	Année précédente	125 687	134 264	14 657 649	31 837	91 340	7 890 445
	<i>dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>125 687</i>	<i>134 264</i>	<i>14 657 649</i>	<i>31 837</i>	<i>91 340</i>	<i>7 890 445</i>
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					135 507	160 856	
Année précédente					156 988	225 604	
Répartition selon les contreparties				Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)				-	98 860	36 647	

5.5. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Titres de créance	1 713 122	1 653 113	1 714 507	1 651 793
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>1 713 122</i>	<i>1 653 113</i>	<i>1 714 507</i>	<i>1 651 793</i>
Titres de participation	7 783	7 923	7 893	8 771
<i>dont participations qualifiées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Métaux précieux	164 857	109 910	164 857	109 910
Total	1 885 762	1 770 947	1 887 257	1 770 475
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>1 616 134</i>	<i>1 554 894</i>	<i>1 617 519</i>	<i>1 553 573</i>

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	1 339 477	373 645

5.6. PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	Année de référence								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	99 906	-66 687	33 219	-	2 217	-53	-1 316	-	34 067
Total des participations	99 906	-66 687	33 219	-	2 217	-53	-1 316	-	34 067

Investissements et désinvestissements intervenus au cours de l'année 2019: Se référer à l'annexe 5.7

5.7. ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT
UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1 000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole next banque (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	299 630	5	5	5
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100	100	100
CAIS Limited en liquidation	Hong Kong	Société financière	HKD	37 300	100	100	100
Komgo SA	Genève	Programmation / traitement des données	CHF	23 867	7,6	7,6	7,6

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2019 :

- Le 20 mai 2019 Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a procédé à une augmentation de capital-actions qui passe de CHF 291.9 millions à CHF 299.6 millions. La Banque a souscrit à cette augmentation et son pourcentage de part de détention reste inchangé au 31.12.2019.
- La Banque a également participé à une augmentation de capital-actions de Komgo SA au 29 novembre 2019. Celui-ci se fixe désormais à CHF 23.9 millions contre CHF 15 millions au 31.12.2018. Le pourcentage de part de détention est de 7.6% au 31.12.2019 (6.7% au 31.12.2018).
- CAIS Limited à Hong-Kong est toujours en phase de liquidation au 31.12.2019.

5.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-55 810	169 384	-	-	-	-3 018	-	166 366
Autres immobilisations corporelles	91 441	-63 118	28 323	-	2 182	-170	-5 435	-	24 900
Total des immobilisations corporelles	316 635	-118 928	197 707	-	2 182	-170	-8 453	-	191 266

Leasing opérationnel Engagements de leasing non inscrits au bilan (en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018

CA Indosuez (Switzerland) SA n'a pas d'engagement de leasing opérationnel non-inscrit au bilan au 31.12.2019 (situation identique au 31.12.2018).

5.9. VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Goodwill	31 089	-6 736	24 353	-	-24	-6 207	18 122
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	2 009	-	-	2 009
Total des valeurs immatérielles	31 089	-6 736	24 353	2 009	-24	-6 207	20 131

5.10. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Compte de compensation	43 261	41 715	-	-
Opérations bancaires internes	465	31	6	-
Impôts indirects	18 707	16 124	2 614	1 922
Autres actifs et autres passifs	2 315	2 540	5 045	4 336
Total	64 748	60 410	7 665	6 258

5.11. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	116 745	-	115 246	-
Autres actifs**	1 634	-	1 370	-
Total des actifs nantis/cédés	118 379	-	116 616	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserments de liquidités

** Le poste autres actifs est principalement constitué de garanties de loyer.

5.12. ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	95 651	81 029
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	958	350
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	96 609	81 379

5.13. SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les «Charges de personnel»	
	2019	2018
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	15 613	16 083

Réserves de contributions de l'employeur (RCE):

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:

	31.12.2018	31.12.2017
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	101,5%	107,3 %

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2019. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.16. CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(en milliers de CHF)	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	26 463	-443	-	-192	-	1 487	-630	26 685
Autres provisions	82 491	-	-	-	-	-	-	82 491
Total des provisions	108 954	-443	-	-192	-	1 487	-630	109 176
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	-	19 400
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	149 782	-	-	-1 814	3 457	1	-114	151 312
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	149 782	-	-	-1 823	3 457	1	-114	151 303

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement. Les autres provisions comprennent les réserves latentes. Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

5.17. CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946
<i>dont libérées</i>	<i>1 025 946</i>	<i>1 025 946</i>	<i>1 025 946</i>	<i>1 025 946</i>	<i>1 025 946</i>	<i>1 025 946</i>
Total du capital social	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946

5.19. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	602 440	1 035 035	1 149 273	1 187 286
Sociétés du Groupe	61 663	-	3 929	4 891
Sociétés liées	2 742 053	3 123 169	4 005 543	3 561 236
Affaires d'organes	88	116	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20. PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	Année de référence		Année précédente	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

5.21. PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts du capital

À la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Réserves légales non distribuables	495 821	493 000
Total des réserves légales non distribuables	495 821	493 000

5.23. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	À vue	Démon- çable	ÉCHU					Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 188 408	-	-	-	-	-	-	1 188 408
Créances sur les banques	386 322	-	954 818	408 647	1 090 444	950 700	-	3 790 931
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	13 408	35 381	-	-	-	48 789
Créances sur la clientèle	-	560 266	7 573 716	763 193	44 990	34 749	-	8 976 914
Créances hypothécaires	-	-	222 692	24 619	152 059	164 484	-	563 854
Opérations de négoce	5 215	-	-	-	-	-	-	5 215
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	135 507	-	-	-	-	-	-	135 507
Immobilisations financières	170 755	-	476 297	695 293	529 509	13 908	-	1 885 762
Année de référence	1 886 207	560 266	9 240 931	1 927 133	1 817 002	1 163 841	-	16 595 380
Année précédente	2 443 280	665 669	8 902 268	1 639 351	1 824 786	1 237 508	-	16 712 862
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	271 493	-	4 485 233	739 221	30 000	260 000	-	5 785 947
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6 552 539	-	2 469 727	172 665	-	-	-	9 194 931
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	160 856	-	-	-	-	-	-	160 856
Année de référence	6 984 888	-	6 954 960	911 886	30 000	260 000	-	15 141 734
Année précédente	7 300 446	-	6 504 174	812 345	133 854	440 000	-	15 190 819

5.24. ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	1 119 117	69 291	1 359 747	193 569
Créances sur les banques	2 787 045	1 003 886	2 852 962	1 804 408
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	48 789	-	34 180
Créances sur la clientèle	2 730 086	6 246 828	2 108 769	5 760 078
Créances hypothécaires	97 269	466 585	119 623	545 392
Opérations de négoce	-	5 215	-	6 199
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	17 060	118 447	21 308	135 680
Immobilisations financières	573 697	1 312 065	304 517	1 466 430
Comptes de régularisation	79 524	13 854	71 536	13 233
Participations	29 731	4 336	27 514	5 705
Immobilisations corporelles	189 649	1 617	195 596	2 111
Valeurs immatérielles	2 009	18 122	-	24 353
Autres actifs	62 590	2 158	43 237	17 173
Total Actifs	7 687 777	9 311 193	7 104 809	10 008 511

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	99 587	5 686 360	88 790	5 498 419
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 797 814	7 397 117	1 715 655	7 662 351
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3 580	157 276	3 643	221 961
Comptes de régularisation	66 942	30 293	87 052	31 484
Autres passifs	7 585	80	6 245	13
Provisions	93 965	15 211	93 998	14 956
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	19 400	-
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	104 090	-
Bénéfice reporté	68 087	-	65 689	2 491
Résultat de la période	24 508	9 398	64 664	17 563
Total Passifs	3 703 235	13 295 735	3 664 082	13 449 238

5.25. ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2019		31.12.2018	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	10 832 967	63,7	10 666 582	62,3
<i>dont : Suisse</i>	<i>7 687 777</i>	<i>45,2</i>	<i>7 104 809</i>	<i>41,5</i>
<i>France</i>	<i>978 345</i>	<i>5,8</i>	<i>1 569 913</i>	<i>9,2</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>704 635</i>	<i>4,1</i>	<i>584 452</i>	<i>3,4</i>
Afrique	49 823	0,3	52 360	0,3
Amérique du Nord	122 689	0,7	115 345	0,7
Amérique du Sud	103 701	0,6	88 561	0,5
Asie	4 725 157	27,8	4 900 014	28,6
<i>dont : Singapour</i>	<i>1 900 911</i>	<i>11,2</i>	<i>2 009 758</i>	<i>11,7</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>806 690</i>	<i>4,7</i>	<i>886 672</i>	<i>5,2</i>
<i>Japon</i>	<i>529 183</i>	<i>3,1</i>	<i>458 605</i>	<i>2,7</i>
Caraïbes	1 025 458	6,0	1 172 341	6,9
Océanie	139 175	0,8	118 117	0,7
Total des actifs	16 998 970	100,0	17 113 320	100,0

5.26. TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2019		31.12.2018	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	5 308 920	52,7	5 925 999	57,4
2 - Risque faible	CP 2	277 970	2,8	229 695	2,2
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	3 261 925	32,4	3 023 191	29,3
4 - Risque important	CP 5	599 701	6,0	216 092	2,1
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	443 249	4,4	378 980	3,7
Sans notation	CP 0	179 244	1,8	552 165	5,3
Total		10 071 009	100,0	10 326 122	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27. ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 117 708	993	239	9 650	59 647	171	1 188 408
Créances sur les banques	2 814 738	57 026	470 987	5 345	1 607	441 228	3 790 931
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	48 789	-	-	-	-	48 789
Créances sur la clientèle	779 559	1 055 812	5 692 213	142 620	262 993	1 043 717	8 976 914
Créances hypothécaires	110 640	175 903	25 346	160 158	37 748	54 059	563 854
Opérations de négoce	-	1 005	4 019	-	-	191	5 215
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	128 914	425	1 239	610	2 408	1 911	135 507
Immobilisations financières	429 624	157 455	201 093	383 554	111 565	602 471	1 885 762
Comptes de régularisation	57 030	4 113	15 057	9 729	5 741	1 708	93 378
Participations	29 731	-	-	-	4 336	-	34 067
Immobilisations corporelles	189 650	-	-	791	825	-	191 266
Valeurs immatérielles	2 009	-	-	18 122	-	-	20 131
Autres actifs	50 601	2 021	55	8 729	3 341	1	64 748
Total des actifs bilantaires	5 710 204	1 503 542	6 410 248	739 308	490 211	2 145 457	16 998 970
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	839 326	4 154 056	3 847 934	173 760	33 919	3 671 595	12 720 590
Total Actifs	6 549 530	5 657 598	10 258 182	913 068	524 130	5 817 052	29 719 560
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	1 170 767	1 523 611	2 387 364	46 305	1 611	656 289	5 785 947
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	642 768	2 482 831	4 457 601	323 782	163 636	1 124 313	9 194 931
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	154 265	425	1 238	610	2 407	1 911	160 856
Comptes de régularisation	54 932	3 531	12 584	12 567	12 776	845	97 235
Autres passifs	2 537	702	14	66	4 336	10	7 665
Provisions	94 152	533	14 491	-	-	-	109 176
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	19 400
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	-	-	-	-	106 911
Bénéfice reporté	67 068	-	-	1 019	-	-	68 087
Résultat de la période	24 507	-	-	6 220	3 179	-	33 906
Total des passifs bilantaires	3 752 163	4 011 633	6 873 292	390 569	187 945	1 783 368	16 998 970
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2 795 913	1 646 496	3 385 765	522 805	336 463	4 033 148	12 720 590
Total passifs	6 548 076	5 658 129	10 259 057	913 374	524 408	5 816 516	29 719 560
Position nette par devise	1 454	-531	-875	-306	-278	536	-

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

5.28. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 754 631	2 971 192
Garanties de prestation de garantie et similaires	978 326	1 113 551
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	93 963	96 411
Total des engagements conditionnels	3 826 920	4 181 154

5.29. CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements résultant de paiements différés	1 514 519	430 459
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	-	-
Total des crédits par engagement	1 514 519	430 459

5.30. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	119 535	74 113
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	4 055 062	3 314 343
Crédits fiduciaires	2 513	1 692
Total des opérations fiduciaires	4 177 110	3 390 148

5.31. AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	2 377	2 377
Autres avoirs administrés	38 157	36 775
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	40 534	39 152
Dont prises en compte doubles	-	-

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) initiaux	39 152	42 252
Apports nets d'argent frais	-1 102	-852
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	2 484	-2 248
Autres effets	-	-
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) finaux	40 534	39 152
Apports/retraits nets d'argent frais	-1 102	-852
- métier Gestion de Fortune	-1 293	-1 070
- métier ITB (International Trade & Transaction Banking)	190	218

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque. Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs «more-than-custody-only» sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de «global custodian» envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

Informations se rapportant au compte de résultat

5.32. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activité (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Gestion de fortune	37 037	61 241
Marché de capitaux	34 701	8 048
ITB (International Trade & Transaction Banking)	995	398
Total du résultat des opérations de négoce	72 733	69 687

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Instruments de taux	-	-
Devises	74 838	66 410
Matières premières/métaux précieux	-2 105	3 277
Total du résultat de négoce	72 733	69 687
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33. PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

1- Produits de refinancement dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes»

La Banque n'effectue plus de compensation du coût de refinancement pour les opérations de négoce.

2- Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	32 437	33 107
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	5 061	5 245

5.34. CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	167 904	178 061
Prestations sociales	32 193	34 420
Autres charges de personnel	5 044	7 295
Total des charges du personnel	205 141	219 776

5.35. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Coût des locaux	12 124	12 797
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	71 416	71 542
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	412	1 044
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 966	2 248
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	1 793	2 148
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	173	100
Autres charges d'exploitation	34 796	36 730
Total des autres charges d'exploitation	120 714	124 362

5.36. PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2019 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice 2019, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice 2019, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice 2019, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER
SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	100 705	139 409	139 462	124 893
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	416	134	-32	148
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 487	7 833	4 157	4 976
Charges d'intérêts	-87 827	-49 090	-80 922	-35 757
Résultat brut des opérations d'intérêts	15 781	98 286	62 665	94 260
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	662	-48	5 020	458
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	16 443	98 238	67 685	94 718
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	111 183	45 499	119 857	46 983
Produit des commissions sur les opérations de crédit	41 210	119	43 111	66
Produit des commissions sur les autres prestations de service	29 895	1 817	37 995	2 411
Charges de commissions	-9 851	-31 370	-8 384	-28 619
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	172 437	16 065	192 579	20 841
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	59 258	13 475	60 535	9 152
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-119	-	525	2 180
Produit des participations	3 051	-	3 102	-
Résultat des immeubles	2 581	-	2 437	-
Autres produits ordinaires	8 616	4 383	11 039	7 638
Autres charges ordinaires	-1 681	-128	-401	-31
Sous-total Autres résultats ordinaires	12 448	4 255	16 702	9 787
Charges de personnel	-146 456	-58 685	-155 461	-64 315
Autres charges d'exploitation	-94 897	-25 817	-95 783	-28 579
Sous-total Charges d'exploitation	-241 353	-84 502	-251 244	-92 894
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-7 397	-7 344	-7 826	-7 123
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2 278	-547	-779	-406
Résultat opérationnel	9 558	39 640	77 652	34 075

5.39. IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges relatives aux impôts courants	15 300	29 420
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	15 300	29 420
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	20,9%	20,0 %

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

6/ PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2020 d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat de l'exercice	33 906	82 227
Bénéfice reporté	68 087	68 180
Bénéfice au bilan	101 993	150 407
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice	-	2 820
Dividende	34 000	79 500
Report à nouveau	67 993	68 087
	101 993	150 407

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 51 à 81) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Josée Mercier

Genève, le 27 mars 2020

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
www.lamanufacture.net

